

DÉMOGRAPHIE

**NOUS SOMMES
42 MILLIONS
D'ALGÉRIENS**

Page 24



MARCHÉ AUTOMOBILE

**LE MINISTÈRE
DU COMMERCE EN VOIE
DE REPRENDRE LA MAIN**

Page 6

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 3362 | Mardi 10 avril 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

16^{ES} DE FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF



**CHANCES DE
QUALIFICATION INTACTES
POUR LES CLUBS ALGÉRIENS**

Page 17

FANTASIA ET BAROUD...

**UN BAIN DE FOULE
POUR BOUTEFLIKA**

Baro d et youyous fus nt de toutes parts pour donner u relief sonore à l'ambiance festive de cette place, un des cœurs battants de la capitale, dont certains immeubles ont été tapissés de portraits géants du président Bouteflika.

Page 3



**SÉLECTION NATIONALE DU JAPON
VAHID HALILHODZIC
REMERCIÉ**

Page 24

**SERVICE APRÈS-VENTE
LE CONSOMMATEUR
ENFIN PROTÉGÉ**

Page 4



1

mort et 4 blessés dans un accident de la route à El Feroudg, Guelma.

97

moutons volés dans la bergerie d'un éleveur à Sidi-Bel-Abbès.

250

commerçants activistes illégalement dans la wilaya de Aïn-Témouchent.

Le congé de maternité porté à 18 semaines ?

Sur les 38.000 congés de maternité enregistrés par la Caisse nationale de la sécurité sociale durant le deuxième semestre de 2017, 13.000 d'entre eux sont prolongés par des arrêts de travail. Les 98 jours de congé maternité sont un droit certes garanti par la loi, mais jugés insuffisants par les mamans qui, la plupart du temps, ont recours aux arrêts-maladies pour achever la période nécessaire à leur rétablissement. Les 14 semaines de congé maternité sont insuffisantes pour la guérison des mamans travailleuses, estime la présidente de la Commission des femmes travailleuses de l'Union générale des travailleurs algériens. Selon elle, le congé de maternité est généralement consommé entre les phases prénatales et post-natales, puisque «c'est au troisième trimestre que surgissent toutes les difficultés de la grossesse à risque». Une mise en œuvre d'une charte de la femme travailleuse est en cours de préparation, annonce Mme Salhi qui espère que ce document résou-



dra en grande partie les problèmes que rencontrent les femmes travailleuses. Entre autre points positifs de cette charte, elle révèle, l'augmentation de la durée du congé maternité à 18 semaines de convalescence.

6.000 visiteurs enregistrés au 21^e Salon du mobilier hospitalier



l'équipement médical (Simem) qui a pris fin samedi dernier à Oran au terme de quatre journées d'activités intenses. "Cette affluence est à la mesure de la vocation de cette édition du Simem dédiée à la mise en valeur de l'industrie nationale dans le domaine de la santé", a indiqué à l'APS Amina Krimche, directrice de l'organisation de l'événement. Le Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem) a réuni 370 firmes issues de 27 pays, l'Algérie, quant à elle, a participé avec 86 sociétés actives dans différents segments de la santé. Le salon a proposé divers produits de fabrication locale, notamment les articles à usage unique, les réactifs de laboratoires, les instruments d'hygiène, les fauteuils roulants ou encore les divans de consultation... Les étudiants ont bénéficié d'ateliers mettant en exergue l'intérêt des nouvelles technologies à l'instar de l'utilisation du laser dans le traitement du tissu dentaire. La rencontre a aussi vu la participation de la Société algérienne de médecine générale représentée par le docteur Amine Mekhatria.

Près de 6.000 visiteurs, entre praticiens, étudiants et opérateurs de l'industrie sanitaire, ont été enregistrés à la 21^e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de

Ouverture d'une nouvelle unité de néphrologie à Biskra

Une nouvelle unité de néphrologie et d'hémodialyse a été inaugurée lundi dernier au sein de l'établissement public hospitalier de la commune de Zeribet El-Oued dans la wilaya de Biskra. Cette nouvelle unité, dotée de matériels médicaux nécessaires dont cinq équipements d'hémodialyse, assurera, dans un premier temps, la prise en charge quotidienne de 15 patients souffrant d'insuffisance rénale. Le nombre devrait être revu à la hausse dans un avenir proche. Le personnel médical, composé de praticiens et de paramédicaux a bénéficié d'une formation spécialisée au sein de l'établissement public hospitalier Bachir-Benacer du chef-lieu de wilaya, cela afin de permettre une prise en charge adéquate des malades. L'ouverture de cette nouvelle unité permettra d'alléger la souffrance des patients atteints d'insuffisance rénale des communes de la région est de wilaya et de leur épargner le déplacement régulier aux établissements hospitaliers du chef-lieu de wilaya pour l'hémodialyse. Les patients des communes de l'est de Biskra effectuaient plus de 160 kilomètres pour atteindre le plus proche établissement public hospitalier pour des séances d'hémodialyse.

D
I
L
I
T

Djamel Ould Abbès

"Au nom de tous les militants du parti du FLN, au nombre de 700.000, et au nom de ses partisans et ses sympathisants, je m'engage en tant que secrétaire général à transmettre au président de la République les souhaits et le désir des militants de le voir poursuivre son œuvre, en tant que président de la République

Boire ou piloter... il faut choisir

Un homme avait attiré l'attention d'un employé de l'aéroport de Stuttgart en "raison d'une odeur d'alcool et d'une démarche incertaine". Celui-ci, avait alors eu la bonne idée d'alerter les autorités aéroportuaires et la police. Une excellente inspiration puisqu'il se trouve que l'homme en question était le co-pilote d'un avion dans lequel 106 passagers allaient s'installer pour rejoindre, dans la soirée, Lisbonne. Les policiers ont pu pénétrer dans le cockpit de Embraer 190 jet alors que l'équipage préparait le vol et ont constaté que ce co-pilote lusitanien était dans "un fort état d'ébriété" et ont procédé à une prise de sang. Le parquet de Stuttgart a immédiatement suspendu la licence de vol du pilote portugais et fixé une caution de 10.000 euros pour sa libération. Le vol a été annulé et les 106 passagers ont été acheminés vers un hôtel.

Occupé au téléphone, un conducteur de TGV oublie un... arrêt en gare

Mardi soir, le TGV parti de Paris avant 19h ne s'est pas arrêté en gare de Sélestat à 21h comme prévu. La raison ? Le conducteur du train, occupé au téléphone, a oublié l'escale. La dizaine de passagers devant descendre dans cette gare a dû se débrouiller autrement. Un journaliste du quotidien régional présent à bord du train et parti demander des explications se serait vu répondre que "le conducteur du train, occupé au téléphone, avait oublié l'escale", précise L'Alsace. La dizaine de voyageurs qui devaient s'arrêter à Sélestat à 21h06 sont descendus à son terminus, en gare de Colmar, 22 kilomètres plus loin. Ils ont été rapatriés en TER.

FANTASIA ET BAROUD...

Un bain de foule pour Bouteflika

Spectacle équestre avec des chevaux montés par des cavaliers, en livrée traditionnelle, alignés au cordeau au milieu de la Place des Martyrs. Au grand bonheur des badauds qui ont fait le plein de photos avec leurs téléphones portables.

PAR CHAHINE ASTOUATI

La Place des Martyrs, déjà habituellement très animée, a connu hier, des les premières heures de la matinée, une ambiance bien particulière, à l'occasion de la venue du président Bouteflika pour l'inauguration de la station de métro éponyme et une halte à la mosquée Ketchaoua, ce monument historique datant du 15^e siècle qui vient de subir une opération de réfection et de rénovation.

Spectacle équestre avec des chevaux montés par des cavaliers, en livrée traditionnelle, alignés au cordeau au milieu de la Place des Martyrs. Au grand bonheur des badauds qui ont fait le plein de photos avec leurs téléphones portables. Baroud et youyous fusant de toutes parts pour donner un relief sonore à l'ambiance festive de cette place, un des cœurs battants de la capitale, dont certains immeubles ont été tapissés de portraits géants du président Bouteflika.

Un service de sécurité imposant mais bon enfant était visible depuis les premières heures de la matinée aux alentours de la Place des Martyrs où des barrières ont été posées pour contenir la foule.

Au milieu de cette foule grouillante et bigarrée on a pu reconnaître certains ministres en grande discussion avec des officiels, des figures aussi de la société civile, des moudjahidines pour faire partie du comité d'accueil du Président Bouteflika qui renoue avec le contact direct avec la population, sur cette place emblématique de la capitale.

En premier lieu, Abdelaziz Bouteflika, a procédé à l'inauguration de la mosquée Ketchaoua après sa restauration et les nouvelles extensions du métro vers la Place des Martyrs et Aïn Naâdja.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa, du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, et du wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Située à l'entrée de La Casbah, la mosquée Ketchaoua est considérée comme un monument historique



classé au Patrimoine culturel mondial de l'Unesco.

Fermée en 2008 après sa dégradation suite au séisme qui a frappé Alger et ses environs en mai 2003, la mosquée a connu des travaux de rénovation et de restauration confiés à l'agence turque de la coordination et de la coopération (Tika) avec l'apport d'entreprises et d'archéologues algériens, en vertu de l'accord signé en septembre 2013 par les autorités algériennes et turques et qui a permis à l'Algérie de bénéficier de l'expérience turque en matière de restauration des sites historiques et de former des cadres algériens.

Inauguration des 2 extensions du métro d'Alger vers la Place des Martyrs et Aïn Naâdja

Après sa visite à la mosquée Ketchaoua, le Président Bouteflika a procédé à l'inauguration de deux extensions du Métro d'Alger, reliant la Grande-Poste à la Place des Martyrs et Hai El Badr à Aïn-Naâdja, lors d'une visite dans la capitale.

Lancés durant les années 80, les travaux du métro d'Alger avaient été suspendus pendant plusieurs années pour manque de ressources financières, puis relancés grâce au plan de soutien à la relance économique (2000-2005) et au plan complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009), initiés par le Président Bouteflika.

Avec ces deux nouvelles extensions, le métro d'Alger s'étale actuellement sur une longueur de 18 km et se compose de 16 stations allant de la Place des Martyrs jusqu'à El-Harrach.

D'autres extensions sont en cours de réalisation ou le seront prochainement permettant ainsi d'atteindre, en 2020, un réseau de métro d'une longueur de 40 km, reliant notamment la commune de Dar El-Beïda à celle de Draria.

Le projet aura coûté plus de 90 milliards DA, sans l'inclusion des travaux d'extension, dont une bonne partie a été déjà engagée et qui devrait porter à 139 milliards DA son coût total.

Grâce à l'entrée en service de la ligne la Grande Poste-Place des Martyrs (longue de 1,7 km) et celle de Aïn Naâdja-Hay El Badr (3,6 km), cinq nouvelles stations ont vu le jour.

Il s'agit en l'occurrence des stations d'Ali-Boumendjel et Place des Martyrs pour la première ligne, et les stations des Ateliers, de Aïn-Naâdja I et Aïn-Naâdja II pour la deuxième ligne.

Ces lignes s'ajouteront aux trois déjà existantes : la Grande Poste-les Fusillés, les Fusillés-Hai El Badr et Hai El Badr-El Harrach.

La station de métro de la Place des Martyrs constitue aussi, de l'avis des spécialistes, une étape importante dans la mise en œuvre de l'archéologie préventive qui a su allier patrimoine archéologique et aménagement du territoire dans le cadre des efforts visant à faire de la capitale une ville moderne.

Elle est historique de par son emplacement dans la zone de l'antique cité d'Ikosim qui renferme un riche patrimoine archéologique. D'une superficie de 8.000 m², la Place des Martyrs était, avant l'avènement du colonialisme, un centre politique et commercial : d'où les découvertes archéologiques mises au jour progressivement.

Il s'agit de vestiges archéologiques répandus sur quelque 1.500 m² et quatre strates représentant différentes époques de l'histoire de la ville d'Alger.

Le visiteur peut voir aujourd'hui à la Place des Martyrs la partie émergente des ces fouilles, en l'occurrence une ville ottomane sur une superficie de 750 m², alors que d'autres vestiges restent enfouis en

attendant un aménagement adéquat.

Vers l'augmentation des capacités à 300.000 voyageurs/jour

Selon de récentes déclarations du ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, le nombre de voyageurs via le métro d'Alger devrait s'élever à 300.000 voyageurs/jour avec ces nouvelles extensions.

C'est sur instruction du chef de l'État que les financements nécessaires à la réalisation des extensions des lignes de métro d'Alger, devant aussi aller vers l'aéroport international Houari- Boumediene, Baraki, et Bab El-Oued, ont été alloués.

L'extension des lignes du métro facilitera davantage le déplacement des citoyens et réduira les embouteillages au niveau de plusieurs communes d'Alger, notamment celles à forte densité de population. Après achèvement des travaux de réalisation des lignes El Harrach-Aéroport d'Alger, Aïn Naâdja-Baraki et Place des Martyrs-Bab El Oued-Chevalley, assurés par le groupe public Cosider, le réseau des lignes du métro d'Alger devrait s'étendre sur 54 km avec 55 stations à l'horizon 2030.

C. A.

MOUDJAHID ET ANCIEN DIPLOMATE

Salah Boudjemaa tire sa révérence

Le moudjahid et ancien diplomate, Salah Boudjemaa, est décédé avant-hier à Washington à l'âge de 88 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès des proches du défunt.

Né le 18 avril 1935 à Skikda, il a rejoint très tôt les rangs de la Révolution au sein de la Wilaya II historique (Nord constantinois) y occupant différents postes de responsabilité avant d'être nommé responsable de la 4^e région à la Wilaya II. Le défunt a travaillé aux côtés du commandant de la Wilaya II, le chahid Zighoud Youcef.

Il a participé avec plusieurs moudjahidines à la préparation des attaques du Nord constantinois, le 20 août 1955, dans la région de Zemane à Skikda.

Au lendemain de l'Indépendance, il a poursuivi son parcours au bénéfice de l'édification du pays en occupant plusieurs responsabilités au sein de l'Armée nationale populaire (ANP) avant d'être nommé ambassadeur de l'Algérie dans plusieurs pays, dont la Syrie, la Jordanie et le Liban. Le ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a adressé un message de condoléances à la famille de Salah Boudjemaa et à ses compagnons d'armes, dans lequel il a loué les qualités et hauts faits du disparu durant la guerre de Libération nationale et son dévouement au processus d'édification de l'Algérie indépendante.

R. N.

CONDITIONS D'EXERCICE DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

La loi adoptée par L'APN

Le projet de loi sur les conditions d'exercice des activités commerciales a été adopté hier à la majorité par l'Assemblée populaire nationale lors d'une séance plénière présidée par Saïd Bouhadja.

PAR RIAD EL HADI

La séance plénière d'est tenue en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Modifiant et complétant la loi de 2004 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, ce nouveau texte prévoit l'insertion de nouvelles dispositions instituant un ancrage juridique pour la création d'entreprise en ligne.

Le projet d'institution d'un portail électronique, hébergé par le Centre national du registre du Commerce (CNRC), permettra aux créateurs d'entreprises d'enregistrer en ligne leurs entreprises et de recevoir en même temps un identifiant reconnu par les institutions concernées. A cet effet, les secteurs concernés sont chargés de l'adaptation du cadre juridique devant encadrer le portail électronique dédié à la création d'entreprise en prévision de son déploiement.

Ainsi, un formulaire unifié de création d'entreprises sera partagé par les administrations du Registre du commerce, des impôts et de la sécurité sociale et par les notaires.

Le secteur de la Poste, des



Télécommunications, des Technologies et du Numérique, en relation avec les départements ministériels concernés, a été chargé d'accélérer la mise en ligne de ce portail et de suivre la réalisation des procédures liées à la signature et à la certification électronique.

L'institution par la loi de cette plateforme électronique est incontournable, du fait qu'elle va fédérer les missions de chaque intervenant (notaires, impôts, CNRC et Casnos) dans une seule interface utilisée par le créateur d'entreprise. Cette mesure s'inscrit également dans le cadre de la dématérialisation des tous les aspects liés à l'activité commerciale notamment avec l'avènement du cadre légal régissant le commerce électronique. Par ailleurs, le texte prévoit de revoir les fermetures non organisées des commerces et des permanences dans le but d'assurer un meilleur approvisionnement

du marché et d'éviter des situations de manque des biens et des services durant les périodes de congés ou de fête légales. Ce faisant et bien que le cas des congés et des fêtes légales et le système des permanences qui en découle ont été bien pris en charge, la situation des arrêts techniques de maintenance des unités de production n'était pas prévue dans l'ancienne loi.

Ainsi, elle a continué de générer des dysfonctionnements dans la distribution de certains produits issus notamment des minoteries et des usines de productions d'eaux minérales.

A ce titre, l'article 22 a été amendé par l'introduction des arrêts techniques de maintenance des unités de production et de substituer les termes "de large consommation" par "en biens et services" pour un ciblage plus étendu des biens et services concernés.

Facilitation de l'accès aux activités soumises à l'inscription au registre du commerce

Les dispositions du nouveau texte amendent l'article 25 de la loi de 2004 relative à l'exercice des activités réglementées.

Cet amendement vise principalement à parachever le processus des réformes engagées en faveur de la création des entreprises et de se mettre à niveau des standards internationaux régissant la création d'entreprise.

Depuis son institution légale en 2004, le régime d'accès aux activités réglementées et de l'exigence opposée aux investisseurs de verser, préalablement à l'inscription au registre du commerce, des autorisations délivrées par les administrations compétentes, a généré des blocages à la réalisation de divers projets d'investissements nationaux.

Ainsi, de nombreux chefs d'entreprise, notamment dans le domaine des services et de la production industrielle ont abandonné leurs projets suite aux divers obstacles. Aussi, cet amendement a pour objectif de faciliter l'accès aux activités réglementées tout en maintenant le principe de l'obligation du contrôle permanent qui sera effectué a posteriori par les secteurs concernés.

R. E.

SERVICES APRÈS-VENTE

Le consommateur enfin protégé

PAR RACIM NIDAL

Le projet de loi sur la protection du consommateur et la répression des fraudes a été adopté hier à la grande majorité par l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une session plénière tenue sous la présidence de Saïd Bouhadja, président de cette institution parlementaire, et en présence du ministre du Commerce, Saïd Djellab.

Ce texte, qui modifie et complète la loi de février 2009 relative à la protection du consommateur et de la répression des fraudes, encadre les conditions et les modalités d'application des dispositions relatives aux services après-vente et prévoit l'instauration du droit de rétraction pour toute vente de produits dans le cadre du contrat de consommation à l'instar des normes internationales.

Aussi, à travers les contraintes rencontrées au niveau du contrôle aux frontières et pour éviter toute équivoque avec les autres secteurs chargés du contrôle, il a été procédé à la substitution de la mention "refus temporaire" par "admission temporaire", et ce, en apportant plus de précisions jugées nécessaires pour une interprétation claire de la loi au niveau de l'article 54 dont les dispositions encadrent les cas autorisés pour l'admission temporaire pour une mise en conformité du produit importé.

Il est également précisé que la mise en conformité dans le cas d'admission temporaire est possible au niveau d'établissements spécialisés des zones sous-douanes

ou dans les locaux de l'intervenant.

D'autre part, dans le cadre de la coordination intersectorielle pour la lutte contre la contrefaçon, un article est introduit portant sur les mesures conservatoires pouvant être opérées sur des produits suspects de contrefaçon.

Cette disposition intervient pour palier au vide juridique constaté en la matière qui fait qu'actuellement, les agents chargés du contrôle relevant de l'administration chargée du commerce ne peuvent pas intervenir face à un produit suspecté de contrefaçon en l'absence de plainte du titulaire des droits de propriété intellectuelle et d'un jugement attestant de l'infraction.

Le nouveau texte prévoit aussi la fermeture administrative des locaux permettant la distinction entre la suspension temporaire de l'activité et la fermeture administrative des locaux afin de ne pas pénaliser les chaînes de production par des fermetures administratives de l'établissement alors que la suspension temporaire de l'activité objet d'infraction suffit.

Introduction de l'obligation de respect des exigences liées à la provenance du produit

Entre autres modifications, ce projet de texte note que le produit doit également respecter les exigences liées à sa provenance, aux résultats escomptés, aux spécifications réglementaires de ses emballages, à sa date de fabrication et celle de la limite de consommation, à son mode

d'utilisation, aux conditions de sa conservation, aux précautions y afférentes et aux contrôles dont il a fait l'objet.

Un autre article stipule que tout produit offert au consommateur ne doit pas nuire à son intérêt matériel et ne doit pas lui causer de préjudice moral.

Dans le cadre de toute vente, le consommateur dispose d'un délai pour se rétracter, sans avoir à payer des frais supplémentaires alors que le délai de rétractation et la liste des produits concernés seront fixés par voie réglementaire.

Par ailleurs, les agents de la répression des fraudes relevant du ministère chargé de la protection du consommateur peuvent procéder à l'admission temporaire ou à un refus d'admission aux frontières des produits importés, à des consignations, à des saisies, à des retraits temporaires ou définitifs et à la destruction des produits ainsi qu'à la suspension temporaire d'activités ou la fermeture administrative des locaux commerciaux.

Ce refus temporaire d'admission aux frontières d'un produit importé est prononcé en cas de suspicion de non conformité du produit concerné, en vue de vérification approfondies de non conformité du produit.

Par ailleurs, il est inséré un article qui stipule que "les saisies ainsi que les retraits temporaires peuvent être opérés sur des produits suspects de contrefaçon".

En outre, les services de la protection du consommateur et de la répression des fraudes peuvent procéder à la suspension

temporaire de l'activité des établissements ou à des fermetures administratives des locaux commerciaux dont la non conformité aux règles a été établie.

De même, les frais engendrés par l'application des dispositions relatives à la consignation, à l'analyse, aux tests ou essais, à la mise en conformité, au retrait temporaire, au changement de destination, à la réorientation, à la saisie et à la destruction sont à la charge de l'intervenant.

D'autre part, le texte prévoit des amendes sévères pour quiconque enfreint les spécifications techniques liées à la provenance du produit, aux résultats escomptés, aux spécifications réglementaires de ses emballages, à sa date de fabrication et celle de la limite de consommation, ainsi que quiconque enfreint l'obligation d'informations du consommateur relatives au produit qu'il met en consommation par voie d'étiquetage, de marquage ou par tout autre moyen approprié, et ce, en langue arabe et, accessoirement, en une ou plusieurs autres langues accessible au consommateur, de façon lisible, visible et identifiable.

Une amende punira aussi quiconque enfreindra les dispositions relatives au droit de rétraction.

R. N.

LUTTE CONTRE LE FINANCEMENT DU TERRORISME EN AFRIQUE

L'Algérie plaide pour une "stratégie cohérente"

L'Algérie a plaidé hier, par le biais de son ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, pour la mise en place en Afrique d'une stratégie cohérente de lutte contre le financement du terrorisme dans ses différentes dimensions.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Messahel s'exprimait lors de la réunion de haut niveau sur la lutte contre le financement du terrorisme en Afrique.

"L'Afrique a besoin de mettre en place une stratégie cohérente de lutte contre le financement du terrorisme dans ses différentes dimensions, y compris par l'intégration du rôle déterminant du développement économique et social, la modernisation des économies, l'encouragement de la transparence et la promotion de la bonne gouvernance", a souligné Messahel dans son allocution d'ouverture.

Il a relevé que cette réunion de haut niveau "est une importante opportunité pour mieux connaître la nature et l'ampleur de la menace représentée par la disponibilité de toutes ces sources de financement du terrorisme".

Face à ce fléau, Messahel a fait état d'un besoin partagé d'une meilleure connaissance de l'évolution et de la mutation de ces sources en Afrique, en particulier au regard d'un contexte régional marqué par l'extension des espaces touchés par cette menace et par l'aggravation des risques que celle-ci fait peser sur la paix, la stabilité et la sécurité de nombreux pays en Afrique et dans le monde".

Le ministre des Affaires étrangères a souligné, également, "un besoin certain de cerner davantage l'évolution permanente des méthodes, mécanismes, procédés et canaux utilisés



autant par les groupes terroristes que les groupes criminels pour déplacer et faire circuler leur argent".

Il s'agit, également, a-t-il soutenu, de la "nécessité d'évaluer ensemble l'efficacité, à la fois, des stratégies mises en oeuvre à ce jour pour lutter contre le financement de ce fléau, et du cadre normatif et des instruments internationaux, régionaux et nationaux dont disposent actuellement les pays africains et la communauté internationale pour lutter contre le financement du terrorisme".

Dans le même contexte, Messahel a mis en avant l'"exigence de promouvoir une meilleure coopération multiforme entre nos pays respectifs, mais aussi au niveau régional et international, notamment aux plans juridique, judiciaire, policier, financier, dans un esprit de complémentarité, d'échange d'expériences et de solidarité face à une menace qui ni connaît ni frontières ni limites de quelle que nature que ce soit".

"A côté de la propagande idéologique développée par les groupes terroristes et leurs sponsors, notamment sur Internet - via le Darknet et les plateformes cryptées - en vue de la radicalisation et du recrutement du plus grand nombre possible, principalement parmi les segments de la population vulnérables psychologiquement, socialement et aussi économiquement, l'argent reste l'une des principales armes de la guerre menée par le terrorisme", a-t-il fait observer.

S'agissant de l'Afrique, il a fait savoir que "cette réalité s'affirme sur le terrain

chaque jour un peu plus", ajoutant que "l'intéressement financier remplace de plus en plus la conviction idéologique dans les processus et campagnes de recrutement menés par les groupes terroristes".

"Cela est facilité par la densification en Afrique des relations entre les activités de terrorisme et celles du crime organisé transnational et par l'importance des ressources financières mises ainsi en jeu", a-t-il ajouté, précisant que "cette jonction est aujourd'hui avérée et documentée tant par l'Onu et ses institutions, par l'Union africaine, par la Banque africaine de développement que par l'OCDE et le Gafi et ses instances régionales".

Il a prévenu, par la même occasion, que "ces facteurs peuvent contribuer à transformer l'Afrique en une importante plaque tournante du terrorisme et de la criminalité transnationale".

Au moins onze typologies de sources de financement du terrorisme

Messahel a indiqué que le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba) "a relevé au moins onze typologies de sources de financement du terrorisme incluant le commerce et autres activités lucratives, certaines ONG et les prélèvements caritatifs, la contrebande d'armes, le trafic de drogues, la contrefaçon de divers produits dont les médicaments et les psychotropes, la piraterie, la prise d'otages contre rançons, le trafic de biens culturels, la

migration illégale, le transfert de fonds et la mendicité.

Bien d'autres sources existent encore, que vous ne manquerez certainement pas de rappeler durant vos travaux", a-t-il affirmé.

Il a relevé, également, qu'un récent rapport publié en février 2018 par des organismes régionaux et internationaux qualifiés - OCDE, Giaba, Bad et Nepad - indique que "les activités du crime organisé représentent 3,6 % du PIB des quinze pays de l'Afrique de l'Ouest".

"Pour leur part, a-t-il ajouté, le Réseau mondial contre la contrefaçon et l'Union des fabricants (France) montrent, dans un rapport publié au mois de décembre dernier, comment le terrorisme utilise la contrefaçon pour se financer".

Pour le ministre des Affaires étrangères, "ce sont autant de domaines dans lesquels nos pays individuellement et notre continent collectivement sont interpellés pour prendre les mesures requises pour mieux contrôler, entraver et tarir ces multiples sources de financement du terrorisme".

A cette occasion, Messahel a réitéré, l'"engagement permanent de l'Algérie dans la lutte globale contre le terrorisme, et en particulier, sa solidarité avec l'ensemble de notre continent au moment où un nombre croissant de pays africains subit déjà ou se retrouve visé par les menaces terroristes".

"L'Algérie qui a combattu le terrorisme dans les années quatre-vingt-dix, et qui continue toujours à faire face à ses résidus, est convaincue que la sécurité est indivisible et que l'élimination de la menace terroriste en Afrique et dans le monde nécessite la conjugaison des efforts, le partage des expériences et le renforcement de la coopération régionale et internationale", a-t-il fait savoir.

L. B.

SERVICE NATIONAL

Un séminaire national à Alger

Un séminaire national sous le thème "Le service national, 50 ans de réalisations" a été organisé, lundi au Cercle national de l'Armée à Béni-Messouh à Alger, par la direction du Service national du ministère de la Défense nationale (MDN), et ce dans le cadre des festivités commémoratives du 50^e anniversaire de l'institution du Service national, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Présidés par le général-major Mohamed-Saleh Benbicha, directeur du Service national au MDN, au nom du général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), les travaux du séminaire ont enregistré la présence de cadres de l'ANP et de représentants de plusieurs ministères et organismes civils.

Ce séminaire, animé par des cadres spécialistes de l'ANP et d'enseignants universitaires, "a été marqué par la présentation de plusieurs conférences visant à mettre la lumière sur la dimension stratégique du service national en tant que pilier de la citoyenneté, à travers la consolidation de l'unité nationale et sa contribution dans le développement et l'édification du pays dans plusieurs domaines, et ce, en mettant en exergue les grandes réalisations du service national pendant 50 ans d'existence", ajoute le communiqué du MDN.

POUR SE PROTÉGER CONTRE LES AVIONS FURTIFS

L'Algérie se dote d'un radar russe

L'Algérie a acquis un radar russe dernier cri qui lui permet de détecter les missiles et avions furtifs, y compris ceux de cinquième génération comme le F-35 et le F22 américains.

Rezonans-NE3 est le nom de ce radar dont l'acquisition récente auprès de la Russie a été dévoilée en septembre 2017 par le site *New Defence Order*, *Strategies* spécialisé dans l'actualité militaire et sécuritaire internationale et confirmée, il y a quelques jours, par le site algérien *Mena Défense*.

Le radar - transhorizon - permet de détecter les avions et les missiles à une portée de 1.100 kilomètres et à une altitude de 50 à 100 kilomètres, défendant ainsi le ciel algérien contre la plupart des missiles et aéronefs militaires existants et ce, quelle que soit leur vitesse.

L'une des missions principales de ce radar est de "détecter et de suivre les cibles balistiques et les missiles de croisière hypersoniques et de prédire leurs points d'impact", explique le site *Mena Défense* reprenant l'information.

"Le radar Rezonans-NE3 peut également être utilisé comme radar de surveillance aérienne avancé pour la couverture de l'espace aérien et l'alerte précoce de la première attaque par voies aérienne et spatiale de l'ennemi et ce, à une distance de 1.100 kilomètres", ajoute-t-il. Une mission que le radar effectuera d'autant bien qu'il est doté d'une capacité de centralisation des informations qu'elles soient recueillies par ses propres capacités ou par les autres radars du réseau de surveillance algérien. Plus résilient face au brouillage que les autres radars équivalents, le Rezonans-NE3 a également l'avantage d'être plus durable. "L'absence de structures rotatives dans le dispositif d'alimentation d'antenne radar et l'application universelle de technologies numériques et à semi-conducteurs dans l'équipement radar permettent de faire fonctionner le radar en continu pendant de nombreux mois avec une maintenance de quelques heures par an", explique *Mena Défense*.

R. N.

TRANSPORT FERROVIAIRE

Les grands défis de la Société nationale

La SNTF poursuit ses efforts relatifs à la modernisation des moyens de transport en s'alignant sur les standards internationaux aussi bien au niveau des équipements de bord que du confort ; et ce afin de toujours mieux répondre aux attentes des voyageurs. Chacun a en tête que c'est le rail qui a développé la grande Amérique. C'est le rail qui a permis la grande conquête de l'Ouest. On ne peut plus voir les « chemins de fer » sans les associer au développement. En Algérie comme ailleurs. Au transport des biens et des personnes, plutôt des marchandises et des voyageurs. Il semble que nos décideurs sont réveillés du long sommeil, pour se rendre compte de l'importance du rail dans le développement. La leçon américaine dans ce domaine semble les avoir convaincus ? L'ont-ils prise comme référence? Vu tout cet enthousiasme c'en est une. Comme disait les nôtres : Il vaut mieux tard que jamais. Dans cette perspective, la Société nationale de transport ferroviaire, ne veut plus perdre du temps, au contraire, elle veut en récupérer si c'est possible ! Le directeur du matériel de traction au sein de la Société nationale de transport ferroviaire, le prouve une fois encore sur les ondes de la Radio nationale, en rappelant que le parc roulant a été renforcé par l'acquisition récente de 30 locomotives, ainsi que celle de 17 autorails de type Coradia, parmi lesquels huit sont déjà entrés en exploitation sur les lignes reliant Alger à Oran et à Constantine notamment. Sachant que la Société nationale de transport ferroviaire dispose actuellement de 200 locomotives, de 22 à 32 ans d'âge, dont la maintenance est assurée par sept ateliers disséminés dans diverses régions du pays. Intervenant, lundi, à l'émission L'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, M. Abderrezak Mekerbi signale qu'en dehors des locomotives en exploitation, il en existe 200 autres qui sont immobilisées, mais dont certaines, dit-il, pourraient être réhabilitées après la relance de l'économie. Pour assurer la réhabilitation de 202 compartiments destinés aux voyageurs, celle de 12 locomotives ainsi que faire l'acquisition de 30 locomotives et des 17 Coradia, il indique que la SNTF a bénéficié d'un crédit de 127 milliards de dinars. S'exprimant à propos de la vitesse des convois ferroviaires, maintenue actuellement aux alentours de 120 à 140 km/heure, celui-ci explique qu'elle ne pourra être augmentée qu'après qu'aient été réaménagés les passages à niveau, dont les dysfonctionnements de certains parmi eux a été, explique-t-il, à l'origine de plusieurs accidents entraînant des dégâts matériels causés à ces derniers.

I.A.

MARCHÉ AUTOMOBILE

Le Ministère du Commerce en voie de reprendre la main

Curieusement resté à l'écart du lourd dossier de l'automobile, le ministère du Commerce est en voie de reprendre la main. Il faut dire que la dérégulation totale de ce segment est en pole position des raisons qui expliquent la flambée spéculative qu'enregistrent les prix de la voiture "Made in Algérie".

PAR INES AMROUDE

Une situation qui ne semble pas du goût du nouveau ministre, fraîchement installé dans ce département. Ainsi, Saïd Djellab, dans une de ses premières déclarations, n'a pas caché qu'il était d'ores et déjà penché sur ce dossier. Il a, dans ce sens, fait part de son intention d'y remédier. "Nous nous sommes penchés sur ce sujet en collaboration avec le département de l'Industrie". C'est ce qu'il a indiqué à une chaîne de télévision privée.

**Une "arnaque", nommée voiture «Made In Algérie»**

Rappelons que plusieurs voix se sont levées ces derniers jours pour dénoncer les prix exorbitants pratiqués par les concessionnaires automobiles. Derniers en date, une coalition de l'opposition qui les a qualifiés d'"arnaque". Ainsi, la polémique sur les prix des véhicules montés était au centre des interventions des députés lors de l'examen du projet de loi sur la protection du consommateur. "Est-ce normal que l'Etat finance, à travers des crédits, les projets de montage en Algérie. Leur accorde une exonération des taxes douanières. Pour qu'au final le prix du véhicule soit facturé au double?", s'est interrogé un des membres de cette coali-

tion devant les membres de l'APN. Un appel avait, alors, été lancé en direction du ministère du Commerce afin de "renforcer le contrôle pour mettre un terme aux spéculateurs qui jonglent avec les prix"

Les politiques, sous pression, sortent de leur silence

Après avoir gardé le silence sur la "mascarade" des prix des véhicules "Made In Bladi", les politiques subissent la pression de la campagne "KHELHAT'TSEDI" (laissez-les rouiller). Petit à petit, les langues commencent à se délier. "Un signe de maturité populaire qui mérite le soutien". C'est ce qu'indique Amar Ghoul, Président du parti TAJ. A cette occasion, dans une intervention pour une chaîne de télévision privée,

M. Ghoul a appelé le gouvernement à "répondre positivement à cette prise de conscience populaire". D'autant, dit-il, que les prix sont « exorbitants ».

Quand les députés décident de faire leur travail...

D'autres acteurs, et pas des moindres, jusque là absents de ce débat, ont finalement décidé de prononcer. En l'occurrence les députés ! Ces derniers ont, "enfin", décidé de faire leur travail en exposant au gouvernement cette préoccupation sociale majeure. "Cette campagne, KHELHAT'TSEDI, met en lumière le rejet de la société de cette réalité des prix outranciers". C'est ce que fait savoir à cette même chaîne, le député MSP, Ahmed Cherifi. Il indique que son parti se prépare à exposer cette préoccupation au ministre de l'Industrie. "Nous allons demander aux deux ministères, Commerce et Industrie, de nous donner leurs vérités sur ce sujet". C'est ce que fait, enfin, savoir Kamel Bounaga député FLN.

I.A.

1239 DÉCLARATIONS DE SOUPÇONS RECENSÉES

Trafic de devises et blanchiment d'argent

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le Centre de traitement du renseignement financier dépendant du ministère des Finances a révélé que 1239 déclarations de soupçons ont été établies. Les dossiers transmis aux hautes autorités concernent le trafic de devises, tentatives de blanchiment d'argent et des opérations d'importations «fictives». Le CRTF a livré dans son rapport annuel des chiffres sur les déclarations de soupçons autour des opérations frauduleuses sur le commerce international. L'un des indices révélateurs est celui des 184 affaires traitées et transmises dans des comptes rendus secrets émanant des administrations publiques.

Le plus gros des affaires touchent les tentatives de blanchiment d'argent dans certaines banques et les transferts illicites de devises de ou vers l'étranger classés sous forme d'infraction à la législation des changes. Il faut toutefois préciser que lorsque la Banque d'Algérie, les services des Douanes et la Direction générale des Impôts transmettent leurs comptes-rendus, ils sont désignés sous l'intitulé de «rapports secrets» alors que ceux transmis par les banques et établissements financiers sont appelés «déclarations de soupçon». Dans le sillage de ce rapport, le CRTF a transmis 170 dossiers à la justice qui mettent en cause des opérations en flagrant délit de corruption, de tra-

fic de devises et activités frauduleuses sur les importations. Dans ses efforts de lutte contre la corruption et le financement d'activités douteuses comme le terrorisme, le Centre de traitement et de renseignement financier a établi plus de 3230 correspondances pour compléter ses enquêtes. Les institutions publiques dont des organismes administratifs, banques et entreprises sont les plus concernées par l'analyse et le traitement des informations surtout lorsqu'il s'agit de «soupçons» ou d'opérations frauduleuses avérées. Le rapport souligne qu'une déclaration de soupçon ne veut pas dire qu'il est question systématiquement d'un délit direct mais « peut être classée comme

telle par les autorités judiciaires» selon l'importance de l'infraction. Cela dit, les actions entamées résultent également d'informations ou de plaintes émanant de «personnes inconnues» qui sont prises en compte. Mais il faudra s'assurer de la véracité des faits par des preuves tangibles résultant d'enquêtes préliminaires justifiant la qualité de «soupçon», souligne-t-on. Le CRTF tient à rappeler que «les dossiers qui ne sont pas transmis aux autorités judiciaires lorsque le soupçon n'est pas confirmé sont à défaut mis en attente dans la base de données en vue d'une exploitation éventuelle ou d'une demande d'assistance».

F.A.

PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES

Les céréales et le lait en forte hausse sur le marché mondial

En 2017, la production céréalière mondiale a atteint un niveau record, enregistrant une hausse de 33 millions de tonnes par rapport à 2016.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a fait état d'une augmentation des prix mondiaux des produits alimentaires, au mois de mars, dont principalement ceux des céréales et des produits laitiers.

L'indice des prix des produits alimentaires établi par la FAO était durant le mois écoulé de 172,8 points, ce qui représente une augmentation de 1,1% par rapport au mois de février et une hausse de 0,7 % par rapport au mois de mars 2017. A noter que l'indice des prix de la FAO est calculé sur la base des fluctuations des prix de cinq catégories de produits alimentaires.

Selon le rapport rendu public sur le site web de cette organisation, "l'in-



dice FAO des prix des céréales continue sur sa lancée avec une hausse de 2,7 % de son niveau par rapport à février, tout en étant 12,1 % au-dessus de son niveau de mars 2017 ». Le document ajoute que « les prix du blé ont principalement augmenté en raison des inquiétudes liées aux condi-

tions climatiques, avec notamment une période de sécheresse prolongée aux Etats-Unis et un temps froid et humide dans certaines régions d'Europe. Les prix du maïs se sont consolidés grâce à une forte demande mondiale et à de mauvaises perspectives de récoltes en Argentine ».

En 2017, "la production céréalière mondiale a atteint un niveau record, enregistrant une hausse de 33 millions de tonnes par rapport à 2016 et lui faisant atteindre 2.646 millions de tonnes", selon les estimations de la FAO.

R. E.

ÉCHANGES COMMERCIAUX SINO-AMÉRICAINS

Washington menace Pékin de nouveaux droits de douane

Donald Trump a annoncé qu'il avait donné pour instruction au bureau du représentant américain au commerce (USTR) de préparer la mise en place de droits de douane supplémentaires sur les produits chinois représentant 100 milliards de dollars d'échanges commerciaux, s'attirant la réponse immédiate de Pékin qui a menacé Washington de représailles.

Dans un communiqué, le président américain présente cette nouvelle étape de la guerre commerciale entre les deux pays comme une réaction "aux représailles injustes" de Pékin après une première série de mesures américaines qui comprenaient 50 milliards de dollars de droits de douane sur les produits chinois.

Donald Trump ajoute que l'USTR a déterminé que Pékin s'était livrée "de manière répétée à des pratiques visant à s'octroyer injustement des droits de propriété intellectuelle" américains.

"Plutôt que de remédier à sa mauvaise conduite, la Chine a choisi de nuire à nos agriculteurs et à nos fabricants", accuse le président américain. Un responsable américain a précisé que les Etats-Unis demeuraient disposés à ouvrir des négociations avec la Chine en matière de commerce, "mais seulement si elles sont sérieuses car les précédentes tentatives n'ont engendré que peu de progrès".

Donald Trump insistera en cas de négociations sur des propositions "vérifiables, applicables et mesura-

bles" de la part de Pékin, a-t-il ajouté. Le ministère chinois du Commerce a de son côté prévenu qu'il prendrait immédiatement de nouvelles mesures si les Etats-Unis mettaient en œuvre les mesures annoncées par Donald Trump. "Si les Etats-Unis méprisent les objections de la Chine et de la communauté internationale et persistent sur la voie de l'unilatéralisme et du protectionnisme commerciale, (...) la Chine ripostera", a déclaré un porte-parole du ministère lors d'un point de presse.

"Dans ces conditions, toute négociation entre les deux parties est impossible", a ajouté Gao Feng, assurant que les représentants économiques des deux pays n'avaient jamais entamé de discussions à propos de leurs échanges commerciaux.

Les médias officiels chinois dénoncent tous une "tentative d'intimidation ridicule" qui reflète, selon le Global Times, une profonde arrogance de l'élite américaine et traduit la colère et la frustration croissantes d'un Donald Trump multipliant les déclarations incendiaires "sans se soucier des conséquences".

La façon la plus rapide d'agir

Les deux pays se sont jusqu'à présent réciproquement imposés des droits de douane sur des catégories variées de produits représentant au total environ 100 milliards de dollars (81 milliards d'euros) d'échanges commerciaux.

L'annonce par Donald Trump de possibles nouvelles mesures commerciales contre la Chine a accentué la nervosité des marchés financiers, faisant reculer les futures sur le S&P500, le Dow Jones et le Nasdaq d'un peu moins de 1% à Wall Street tandis que les marchés ouvraient en baisse en Europe.

"La politique conçue à la va-vite de Trump ces deux, trois derniers jours et encore ce soir (jeudi) est dangereuse", a commenté Doug Kass, qui dirige le fonds d'investissement spéculatif Seabreeze Partners Management. "Notre président va renforcer la volatilité et l'incertitude économique."

La perspective d'une guerre commerciale avec la Chine inquiète particulièrement les élus républicains des Etats de l'Ouest et du Midwest, dont l'économie dépend fortement des exportations agricoles.

"J'espère que le président est encore une fois juste en train de se défouler, mais s'il est ne serait-ce qu'à moitié sérieux, c'est une folie", a déclaré le sénateur républicain Ben Sasse.

"La Chine est coupable de beaucoup de choses, mais le président n'a pas de vrai plan pour l'emporter. Il prend le risque de mettre le feu à l'agriculture américaine. Répondons aux mauvais comportements chinois, mais avec un plan qui les punisse, pas nous. C'est la façon la plus stupide d'agir", a ajouté l'élue du Nebraska.

R. E.

16^e FORUM INTERNATIONAL D'ÉNERGIE EN AVRIL À NEW DELHI

Sceller la coopération et le développement durable

La 16^e réunion ministérielle du Forum international d'énergie (IEF16) se tiendra du 10 au 12 avril à New Delhi en Inde, avec la participation du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, a indiqué son département ministériel dans un communiqué. Le ministre sera accompagné du P.-dg du groupe Sonatrach, Abdelmoumène Ould Kaddour, ainsi que des responsables du ministère de l'Énergie et de Sonatrach, a ajouté le communiqué. Au cours de cette importante réunion internationale, M. Guitouni aura des rencontres avec ces homologues ministres et des responsables des grandes compagnies énergétiques internationales, précise la même source. M. Guitouni participera, également, à une session sur le développement durable et l'accès à l'énergie.

Pour rappel, l'Algérie avait abrité, en septembre 2016, le 15^e Forum (IEF15) qui avait pour thème "La transition énergétique mondiale : un rôle renforcé pour le dialogue énergétique".

R. E.

ORAN

Augmentation de 140 % en 5 ans...

La demande de visas a augmenté, dans la région Ouest algérien, en l'espace de cinq ans, entre 2012 et 2017, de l'ordre de 140 %, a révélé, jeudi, le Consul général de France à Oran. En l'espace de cinq années, la demande des visas a littéralement explosé pour atteindre une hausse de 140 %, entre 2012 et 2017, a indiqué Christophe Jean, lors d'un point de presse organisé en marge d'une visite guidée des nouveaux locaux du centre de TLS Oran, opérationnels la veille.

Le diplomate français a indiqué que l'existence des anciens locaux de TLS, situés au centre-ville d'Oran, a rendu nécessaire l'aménagement de nouveaux locaux assurant de meilleures conditions de prise en charge du nombre des demandeurs de visas de plus en plus croissant.

Cette visite guidée et le point de presse ont permis aux journalistes de suivre le circuit que doit emprunter le demandeur de visa depuis le contrôle de sécurité à l'entrée du centre jusqu'au retour du passeport, après l'étude des pièces du dossier et la décision finale des services du consulat quant à l'octroi ou non du visa.

Le consul a expliqué également les nouvelles dispositions prises concernant le paiement à l'avance des frais de rendez-vous avant la confirmation de la date choisie. Nous espérons que ce paiement des frais de rendez-vous dissuadera les personnes qui retenaient plusieurs dates à la fois sans pouvoir les utiliser, réduisant les chances aux autres demandeurs d'accéder à ces dates proposées, a-t-il expliqué. Le diplomate français a, par ailleurs, indiqué que le nombre de visas accordés dépend de l'importance de la demande exprimée, des périodes de pointe et des personnels consulaires présents. Tout en évitant de donner des chiffres sur le nombre de visas accordés par ses services, il s'est contenté de signaler qu'en 2017, la région d'Oran s'est classée à la 6^e position à l'échelle mondiale en termes de demandes de visas alors que la région du Centre (Alger) a occupé la première place.

La responsable du centre TLS d'Oran a souligné, de son côté, les efforts déployés pour offrir des prestations de qualité aux demandeurs de visas.

"Notre personnel est composé d'une centaine d'agents alors que dans les anciens locaux du centre-ville, seuls 70 y travaillaient", a-t-elle précisé.

...célébration de la Journée mondiale de la santé

Le moudjahid Lahcen Lazreg, éminent professeur en ophtalmologie, a été honoré samedi à Oran, en guise de reconnaissance de ses contributions médicales durant la glorieuse Guerre de Libération nationale et après l'indépendance.

En marge de cette cérémonie organisée au siège du Secrétariat de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine (ONM), le moudjahid Lahcen Lazreg, 96 ans mais toujours plein de vitalité et tout heureux de cette initiative qui coïncide avec la célébration de la Journée mondiale de la santé, s'est déclaré "fier" de ce qu'il a donné dans le domaine de la médecine durant la Guerre de libération nationale et après l'indépendance pour la promotion de la santé en Algérie.

Cette icône de la médecine, qui a formé plus de 300 ophtalmologues après l'indépendance, a appelé la génération montante "à préserver et à défendre l'Algérie qui repose sur sa glorieuse Histoire faisant la fierté du peuple algérien et à œuvrer pour l'épanouissement dans tous les domaines".

APS

ALGER, RECETTES DU JARDIN D'ESSAI DU HAMMA

168 millions DA en 2017

Grâce aux recettes réalisées, le Jardin d'Essai a atteint les objectifs escomptés, d'autant qu'il est devenu un Epic, en attendant son classement mondial en tant que l'un des plus grands jardins botaniques au monde.

Le Jardin d'Essai du Hamma a réalisé, l'année passée, des recettes estimées à plus de 168 millions DA, sous forme de droit d'accès des visiteurs, dont le nombre a avoisiné les 1.9 million de visiteurs, contre des recettes atteignant 124 millions DA en 2016 et 93 millions DA en 2015.

Les chiffres fournis par les services de la wilaya d'Alger sur le jardin font état d'une augmentation des recettes de plus de 76 millions DA en l'espace de 3 années, soit une hausse de 83%. Les recettes du Jardin d'Essai du Hamma ont, en effet, augmenté en 2017 à plus de 168 millions DA contre 124 millions DA en 2016, sachant que le nombre des visiteurs avoisinait, l'année passée, les 1.9 million, a-t-on appris des services de la wilaya d'Alger.

L'entreprise chargée de la gestion du Jardin d'Essai est devenue un établissement public à caractère industriel et commercial (Epic), en vertu de l'arrêté interministériel du 5 janvier 2017, ayant modifié son statut en entreprise publique de wilaya, relevant toujours de la tutelle de la wilaya d'Alger.

Outre la modification des lois régissant un nombre d'entreprises publiques de wilaya dont le Jardin d'Essai, la wilaya d'Alger avait procédé à la fusion de 8 Epic en 4 entreprises en 2016 et ce, pour une meilleure gestion et rationalisation des dépenses de ces entreprises.

Grâce aux recettes réalisées, le Jardin d'Essai a atteint les objectifs escomptés, d'autant qu'il est devenu un Epic, en attendant son classement mondial en tant que l'un des plus grands jardins botaniques au monde.

Les rapports d'instances et de différents médias internationaux intéressés



par le domaine des jardins botaniques avaient relevé le nombre important des visiteurs du Jardin d'Essai en 2017, avoisinant les 1.9 million de visiteurs, par rapport à d'autres plus grands jardins classés mondialement, recensant 2 millions de visiteurs durant la même année, a indiqué, à l'APS, le directeur du jardin, Abdelkrim Boulahia.

M. Boulahia a indiqué que selon ces rapports, le Q-Park de Londres, l'un des plus grands parcs au monde avec une superficie de plus de 100 hectares, a accueilli environ 2 millions de visiteurs en 2017, précisant que le nombre des visiteurs de parcs constituait un critère important dans leur classement, un critère auquel le jardin d'essai répond à présent.

Conférence internationale sur les trésors du Jardin du Hamma

La wilaya d'Alger a organisé, dimanche, une conférence internationale sur le Jardin d'Essai (Hamma), en présence de 150 participants, dont des spécialistes et des experts dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, notamment des membres de la Conservation internationale des jardins botaniques (BGCI) et de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

L'organisation de cette conférence intervient dans le cadre des démarches des services de la wilaya d'Alger pour faire connaître cet espace naturel vital, en prévision de son classement comme "jardin botanique du monde". Les travaux de cette conférence, organisée à l'hôtel Sofitel à Alger, ont été

marqués par la présentation de plusieurs exposés sur le thème "Le rôle du Jardin d'Essai du Hamma et des jardins botaniques du monde dans la préservation des espèces végétales et animales dans leur environnement".

Abdelkrim Boulahia, directeur du Jardin du Hamma a affirmé que des experts de renommée mondiale dans le domaine de la botanique et de la biodiversité, originaires du Royaume-Uni, de France, d'Italie et d'Espagne ont été conviés à cette conférence et ont animé des ateliers techniques.

Des travaux d'inventaire et de recensement des espèces botaniques du Jardin seront entrepris durant ces ateliers appelés, également, à constituer un dossier de classement du Jardin pour le soumettre à la BGCI.

Selon les services de la wilaya d'Alger, l'Algérie n'a pas adhéré à la Conservation internationale des jardins botaniques et n'a pas été classée par cette dernière.

"Quel que soit le classement obtenu par le Jardin, cela constituera une motivation supplémentaire pour le conseil scientifique (mis en place par le wali d'Alger il y a cinq mois) ainsi que pour le staff technique du Jardin en vue de redoubler d'efforts et d'améliorer ce classement", a estimé M. Boulahia.

Des travaux d'inventaire et de recensement des espèces botaniques du Jardin seront réalisés lors de ces ateliers (qui s'étalent sur 3 jours), appelés également, à constituer un dossier de classement du jardin pour le soumettre à la BGCI.

TIZI-OUZOU

Le lait en sachet exclusivement au profit des ménages

Le lait en sachet ne sera plus disponible pour les cafétérias et crémeries. Une décision prise par la direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou. Pour cela, une réunion a été organisée jeudi, au profit des responsables de laiteries et aux distributeurs qui sont appelés à respecter cette décision dans l'intérêt du consommateur, afin de mettre fin à la pénurie de lait en sachet qui devient de plus en plus persistante dans la wilaya de Tizi-Ouzou. Les chaînes devant les com-

merces sont quasi quotidiennes. Selon le directeur du commerce, cette décision intervient pour mettre fin à cette pénurie de lait en sachet et au problème des collecteurs de lait cru qui n'arrivent pas à écouler leur produit, disponible en grande quantité et qualité. En effet, dorénavant, les tenanciers de cafés sont sommés de s'approvisionner auprès de collecteurs de lait cru, disponible sur le marché. Une quantité de 60.000 de litres de lait en sachet est distribuée au quotidien à

travers Tizi-Ouzou par les quatre laiteries que dispose la wilaya, a rappelé le même responsable. Une quantité qui, selon lui, est largement suffisante si elle n'est pas détournée en faveur des cafés dont le nombre avoisine les 1.666 cafés qui ont bénéficié à ce jour de ce produit subventionné par l'Etat. Désormais, les gérants de cafés sont sommés de s'approvisionner du lait cru, qui est aussi rentable.

CONSTANTINE, DISTILLATION DE FLEURS

La chambre d'artisanat propose des sessions de formation



Première du genre, aussi bien à l'échelle locale que nationale, la formation qui coïncidera avec la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai) se tiendra au siège de la chambre d'artisanat et des métiers.

PAR BOUZIANE MEHDI

Une session nationale de formation sur les techniques de distillation de fleurs d'oranger et de roses sera lancée "prochainement", à l'initiative de la Chambre d'artisanat et des métiers (Cam) de la wilaya de Constantine, a appris l'APS auprès de son directeur, Nasreddine Benarab.

Les cours pratiques et théoriques prévus dans ce cadre cibleront, dans une première phase, une trentaine de personnes issues de plusieurs wilayas du pays, à l'instar des

régions de Skikda, Jijel, Constantine, Annaba, Batna, Alger et Béjaïa, a indiqué le responsable.

Première du genre aussi bien à l'échelle locale que nationale, cette formation, qui coïncidera avec la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), sera organisée au siège de la Cam, a-t-il précisé, arguant que cette formation œuvre à "valoriser" les dimensions civilisationnelles, humaine, sociale et culturelle d'un patrimoine populaire algérien en général et celui de Constantine en particulier. Cette formation, a affirmé la même source, est "encadrée par un maître artisan constantinois cumulant plus de 30 ans d'expérience dans la confection de gâteaux traditionnels, enseignant à l'école de formation de la Cam de Constantine".

M. Benarab a, dans ce sens, mis l'accent sur la nécessité d'intensifier ce genre de formations pour promouvoir ce savoir-faire du terroir de l'antique Cirta.

La distillation d'eau de fleurs d'oranger et de rose est un procédé d'un savoir-faire ancestral, transmis de génération en géné-

ration et constitue un rituel incontournable dans les traditions populaires constantinoises. Cette tradition, marquant l'arrivée de la saison du printemps à l'antique Cirta, est jalousement sauvegardée et soigneusement pratiquée par les familles constantinoises.

Pratique ancestrale, les artisans de la distillation de l'eau de fleurs d'oranger et de rose utilisent un qattar (alambic) composé d'une partie inférieure que l'on appelle "tandjra" (un grand récipient en cuivre) dans laquelle est mise une kouba (boule) de roses, et d'une partie supérieure nommée "keskas" (sorte de passoire à cuisson), généralement en tôle, remplie d'une eau portée à ébullition, a-t-on noté.

En s'élevant, la vapeur dégagée s'imprègne au passage des principes odorants des roses et les entraîne dans un serpentin où un système de réfrigération permet sa condensation, puis l'essence de l'eau de rose, "rass el qattar", est récupérée dans une meguefa (une sorte de fiasque en paille)

B. M.

SKIKDA, CENTRE CULTUREL ISLAMIQUE ABDERAHMANE-LAÏB

Un colloque pour faire connaître les ouléma algériens

Les participants aux travaux d'une rencontre sur les grandes figures de l'Association des ouléma musulmans algériens (AOMA) de la ville de Skikda ont appelé, jeudi, à faire connaître les érudits et les savants de l'AOMA.

Les participants à cette rencontre, organisée par le Centre culturel islamique Abderhman-Laïb, en coordination avec la section de Skikda de l'Association des ouléma musulmans algériens sous la houlette de la Direction des affaires religieuses et wakfs, ont unanimement souligné la nécessité de faire connaître au plus grand nombre les personnalités les plus en vue du mouvement réformateur algérien.

Les intervenants ont également appelé à "multiplier ce genre de rencontres aux termes desquels toutes les communications présentées seront publiées dans un livre qui sera mis à la disposition des étudiants, des chercheurs et autres historiens". Dans ce contexte, le professeur d'histoire à l'université d'Alger, Mohamed-Lamine

Belghit, a mis en avant la personnalité de Cheikh Salah Ben Mehna El-Kasentini (1854-1910), affirmant que "la notoriété et l'aura de ce dernier allaient bien au-delà de nos frontières".

Ce conférencier a affirmé que Cheikh Salah Ben Mehna El-Kasentini avait, en son temps, "créé de nombreuses polémiques en osant traiter des questions taboues dans les sociétés maghrébines et musulmanes", comme il s'était également érigé "en fervent opposant des hérésies répandues, à l'époque, en Algérie".

"Les prises de positions du Cheikh Salah Ben Mehna El-Kasentini lui ont valu de nombreux problèmes, notamment avec l'administration coloniale qui l'a démis de ses fonctions d'imam de la grande mosquée de Constantine et qui lui a également saisi les livres de sa bibliothèque privée", a-t-il poursuivi.

M. Belghit a également cité l'existence de nombreuses études sur ce personnage, à l'exemple des écrits rapportés par Malek

Bennabi dans son œuvre "Mémoires d'un témoin du siècle" où il y explique que Cheikh Salah Ben Mehna El-Kasentini "faisait partie des tous premiers à avoir dénoncé le colonialisme français".

De son côté, Messaoud Bougroun a retracé le parcours de son défunt père Belarbi Bougroun (1917-2005) revenant sur l'enseignement reçu par son père de Cheikh Abdelhamid Benbadis, mais également sur ses années d'emprisonnement jusqu'à 1962 à Batna avant que ce dernier ne devienne imam bénévole à la mosquée d'Aïn-Kechra.

Connu pour son érudition et sa parfaite connaissance de la jurisprudence islamique, Belarbi Bougroun était sollicité par les habitants de sa région en proie à des litiges matrimoniaux ou bien d'héritage. Cette rencontre a permis de mettre la lumière sur le parcours de nombreux choyoukh et érudits de la région.

APS

OUARGLA

Riche programme pour le Festival de l'antique Sedrata

Diverses activités culturelles, scientifiques et touristiques figurent au programme de la 2e édition du Festival national de l'antique cité de Sedrata (Ouargla) prévue du 17 au 20 avril sous le signe "Sedrata, un legs historique et civilisationnel pour tous". Cette manifestation prévoit, notamment, l'organisation de journées d'étude sur la fondation de la cité antique de Sedrata, ses conceptions et spécificités urbanistiques et les ksour sahariens, qui seront animées par des spécialistes, historiens et archéologues, issus de différents organismes et institutions universitaires du pays et de Tunisie. Une panoplie de thèmes seront débattus par les participants, afférents, notamment, aux "Rôle des ouléma de la vallée du M'zab dans la propagation des connaissances historiques", "Les vieux ksour sahariens d'Algérie dans les travaux et thèses académiques", "Les relations socioculturelles entre les régions de Oued-Mya (Ouargla) et les ksour de la vallée du M'zab (Ghardaïa)" et "Le système ksourien et oasien et son rôle dans le développement de la région du Touat (Adrar) entre les IX^e et XIX^e siècles". Le programme prévoit également des circuits au site de l'antique ville de Sedrata, classé patrimoine national sauvegardé, et à d'autres sites archéologiques de la région, dont le ksar d'Ouargla, la région du Cheikh Ammar Abdelkafi, la zaouïa El-Kadria, en plus de la projection d'un documentaire sur l'histoire de l'antique Sedrata. Le festival annuel s'assigne comme objectifs la vulgarisation des connaissances sur l'antique ville de Sedrata, sa revalorisation historique en tant que legs national et universel, l'examen des voies de préservation de ses repères, la vulgarisation des ouléma de la région d'Ouargla, en plus de l'animation de la scène culturelle locale et l'ancrage de bases pour la préservation du patrimoine local, mémoire collective des différentes générations.

TAMANRASSET

Le rôle spirituel de la zaouïa en débat

Le rôle spirituel de la zaouïa pour la préservation de la cohésion socioculturelle et religieuse a été souligné samedi lors d'un colloque sur le thème "La préservation des constantes nationales à l'ère des mutations régionales et internationales" tenu au centre universitaire Hadj Moussa-Agh Akhamoukh de Tamanrasset dans le cadre de la célébration du Maousssem Cheikh Moulay Cherif-Reggani. La manifestation a pour objectif de "mettre en exergue le rôle spirituel assumé par la zaouïa pour la préservation de la cohésion religieuse, éducative et socioculturelle et, également, la protection de l'identité et les constantes nationales, notamment à l'ère des mutations régionales et internationales que connaît la région", a indiqué le cheikh de la zaouïa Moulay Cherif-Reggani, à l'ouverture du colloque initié par sa zaouïa avec le concours du Laboratoire des sciences et de l'environnement du centre universitaire de la wilaya. Plusieurs thèmes inhérents au "rôle des établissements dans la préservation de l'identité et la mémoire nationales", à "l'impact de la juste éducation spirituelle de l'individu", à la "définition des notions liées aux constantes de la sécurité intellectuelle", ainsi que d'autres sujets se référant au thème, seront abordés lors du colloque programmé pour deux jours qui se déroule avec la participation de Choyoukh, de chercheurs et d'universitaires issus de différentes institutions nationales, ainsi que de Tunisie et du Mali. Dans son intervention, Noureddine Kentaoui, du centre universitaire de Tamanrasset, a mis l'accent sur l'importance de l'éducation spirituelle dans la formation de l'homme, appelant à impliquer les différents acteurs des universités, centres de recherche, zaouïas et des écoles dans la propagation de l'éducation spirituelle, avant de pagger l'intégration de ce volet en tant que module dans le programme pédagogique pour atteindre les objectifs escomptés.

APS

BRÉSIL

L'ex-président Lula emprisonné pour corruption

Retranché depuis deux jours au siège du syndicat des métallurgistes, Lula a prononcé un discours après avoir assisté à une messe en mémoire de sa femme, puis s'est rendu aux autorités. L'ex-président doit purger une peine de 12 ans pour corruption.

Lula Da Silva, l'ex-président brésilien, a commencé dans la nuit du 7 au 8 avril à purger une lourde peine de prison pour corruption, au terme de plusieurs jours mouvementés qui marquent la chute de cette figure de la gauche mondiale. Le favori de la présidentielle d'octobre 2018 est arrivé à bord d'un hélicoptère sur le toit du siège de la police fédérale de Curitiba (sud), la capitale de la lutte anti-corruption.

Tandis que l'appareil se posait, plusieurs centaines d'opposants vêtus de jaune et vert, les couleurs nationales, ont tiré des feux d'artifices et tapé sur des casseroles pour célébrer ce moment. Certains criaient : "Vive la République de Curitiba ! Vive Sergio Moro !", en référence au juge qui ordonné l'incarcération de Lula.

Au même moment, les forces de l'ordre ont fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser les manifestants, emplissant l'air d'un épais nuage. Huit personnes ont été légèrement blessées, dont une par une balle en caoutchouc, selon les pompiers. Luiz Inacio Lula da Silva a été condamné pour avoir reçu un luxueux appartement en bord de mer offert par une entreprise de BTP. Ce bien lui aurait été octroyé en échange de faveurs dans l'obtention de marchés publics.

Après une soirée du 7 avril agitée, c'est en avion qu'il a effectué le trajet de Sao Paulo à Curitiba. Empêché une première fois par des militants de quitter le siège du syndicat des métallurgistes de Sao Bernardo do



Campo, dans la banlieue de la capitale économique du Brésil, le leader de 72 ans a été obligé de retourner à l'intérieur des locaux, où il est resté confiné près d'une heure. Un service d'ordre moins dépassé a ensuite pu, au prix d'empoignades viriles, ouvrir la voie au départ de Lula, malgré un nouvel afflux de ses partisans. Ses avocats avaient négocié le 6 avril avec les autorités les conditions de l'arrestation de cet ancien cireur de chaussures s'étant hissé au sommet de l'État. Il doit occuper une cellule d'à peine 15 mètres carrés avec toilettes et douche privatives au siège de la Police fédérale de Curitiba, avant un transfert.

L'ancien chef de l'État, tribun hors pair, avait dans la journée annoncé devant des milliers de sympathisants qu'il allait se livrer à la police. Ceux-ci, très émus, en larmes ou en colère, lui avaient crié "ne te livre pas !" ou "Lula libre !". Lula ne pouvait plus guère éviter la prison, deux jours après le mandat de dépôt du juge anti-corruption Sergio Moro, consécutif à sa condamnation en appel à 12 ans et un mois de prison pour corruption et blanchi-

ment d'argent.

"Je vais me conformer au mandat de dépôt", a fait savoir la figure emblématique de la gauche latino-américaine. Mais "je suis un citoyen outré [...], je ne pardonne pas que l'on dise au pays que je suis un voleur. Je veux les regarder dans les yeux", a-t-il ajouté, pugnace, au sujet de ses accusateurs, assurant avoir écarté de nombreuses suggestions de fuite ou d'asile à l'étranger et promettant de prouver son innocence.

"Moro a menti", a ajouté l'ancien président (2003-2010) au sujet de son ennemi intime, le juge de l'enquête tentaculaire "Lavage express" autour du groupe public Petrobras, dont Lula est la plus grosse prise. Lula s'estime victime d'une machination "des élites" destinée à l'empêcher de se présenter à un troisième mandat. "Leur obsession est d'avoir une photo de Lula prisonnier", a-t-il lancé. Il est l'objet de six autres procédures, essentiellement pour corruption, un cancer qui ronge le Brésil.

IRAK

4 morts dans un attentat suicide contre le siège d'un parti

Quatre personnes ont été tuées et sept autres blessées, dont une candidate aux législatives de mai, dans un attentat suicide contre le siège d'un parti politique dans l'ouest de l'Irak, ont indiqué dimanche à l'AFP des responsables.

Samedi soir, "deux kamikazes déguisés en militaires sont entrés au siège du parti al-Hal", l'un des plus importants de la province sunnite d'Al-Anbar, a rapporté à l'AFP un responsable des services de sécurité locaux, sous le couvert de l'anonymat. L'un d'eux a "fait détoner sa ceinture d'explosif alors que des dirigeants politiques tenaient une réunion" dans ce QG de campagne de la ville de Hit, à environ 200 km à l'ouest de Bagdad, à de son côté expliqué à l'AFP le général Qassem al-Mohammadi, chargé des opérations de l'armée dans cette zone.

"Trois membres des forces de sécurité ont

été tués et sept personnes, dont la candidate à la députation Zineb Abdel Hamid al-Hiti, ont été blessées", a-t-il poursuivi.

Une quatrième personne, un employé municipal, a ensuite succombé à ses blessures dimanche matin, à pour sa part indiqué le responsable s'exprimant sous le couvert de l'anonymat. Il a précisé que le second kamikaze avait lui aussi actionné sa ceinture d'explosifs par la suite, sans toutefois faire de victime.

Des sources médicales ont confirmé ce bilan de quatre morts et indiqué que Mme Hiti était hospitalisée et avait été légèrement blessée.

Cette attaque qui n'a jusqu'ici pas été revendiquée est survenue dans la province désertique et tribale d'Al-Anbar qui est peuplée en écrasante majorité de musulmans sunnites.

Les sunnites sont minoritaires à l'échelle

de l'Irak où plus de deux tiers des habitants sont des musulmans chiites.

Le groupe jihadiste sunnite État islamique (EI) a fait pendant trois ans la loi dans cette province qui s'étend de la périphérie ouest de Bagdad jusqu'à la frontière avec la Syrie en guerre. Mais en décembre, après avoir repris à Al-Anbar le dernier centre urbain aux mains des jihadistes, Bagdad a annoncé la "victoire" contre l'EI. Les élections tenues en Irak depuis l'invasion emmenée par les États-Unis en 2003 et la chute du régime de Saddam Hussein se sont toutes tenues sur fond de violences meurtrières.

Celles du 12 mai bénéficient jusqu'alors d'un climat sécuritaire bien plus apaisé, alors que les violences ont grandement décliné dans le pays ces derniers mois.

Agences

MALI

Thèse d'une bavure à propos de la mort de présumés terroristes

Selon l'armée malienne, une quinzaine de jihadistes présumés ont été tués, vendredi 6 avril, lors d'une tentative d'évasion de la prison de Dioura, dans le centre du pays. Or, cette version officielle est de plus en plus contestée. De nouveaux témoignages affirment que ces détenus ont été sommairement exécutés.

A Bamako également, des voix contestent désormais la version officielle. C'est le cas de Nouhoum Sarr, membre de l'association Tabital Pulaaku, principale association des Peuls du Mali.

"Il y a 14 personnes qui ont été arrêtées et exécutées par des militaires maliens. Le communiqué de l'armée dit qu'ils essayaient de s'évader, chose qui n'est pas vraie. Ce sont des exécutions sommaires ; il n'y a pas eu de tentatives d'évasion. J'ai eu des sources sûres. Ces gens ont été arrêtés dans le village de Nebal, près de Dioura", affirme-t-il.

Ce membre de l'association Tabital, Pulaaku, affirme également, à ce sujet, être entré en contact avec le ministre malien de la Défense, Tiéna Coulibaly.

"Le ministre nous a rassurés. Il m'a assuré au téléphone qu'il allait mener les actions qui s'imposaient pour que la vérité soit dite, pour que la lumière soit faite sur ces exactions qui malheureusement sont commises tous les jours", a ajouté Nouhoum Sarr.

Très probablement, le gouvernement malien devrait rapidement réagir à ces graves accusations.

CORÉE DU SUD

L'ex-présidente Park Geun-hye condamnée à 24 ans de prison

L'ex-présidente sud-coréenne, Park Geun-hye, a été condamnée, vendredi 6 avril, par un tribunal de Séoul à 24 ans de prison dans le procès du retentissant scandale de corruption qui avait entraîné sa chute en 2017.

Première femme élue présidente en Corée du Sud, Mme Park, qui avait été destituée et arrêtée en mars 2017, a été jugée coupable de corruption, abus de pouvoir ou encore coercition par le tribunal du district central de Séoul qui lui a aussi infligé une amende de 18 milliards de wons. Le juge Kim Se-yoon a notamment affirmé que Mme Park avait contraint des entreprises sud-coréennes à verser des dizaines de milliards de wons à deux fondations contrôlées par sa confidente de l'ombre et amie de 40 ans, Choi Soon-sil.

"L'accusée a illégalement usé de son autorité présidentielle à la demande de Mme Choi pour obliger des entreprises à donner de l'argent aux fondations", a affirmé le magistrat. "Les entreprises ont été contraintes de donner des sommes importantes d'argent et l'accusée a laissé Mme Choi contrôler les fondations alors qu'elle n'avait pas le droit de le faire".

Le parquet avait demandé 30 ans de prison ainsi que 118,5 milliards de wons (89 millions d'euros) d'amende contre Mme Park, en estimant qu'elle devait porter, en sa qualité d'ancienne présidente, la responsabilité du scandale. Jugée de son côté dans un procès distinct, Mme Choi a éclopé en février de 20 ans d'emprisonnement.

Mme Park est la troisième chef d'État sud-coréen à être condamné après la fin de son mandat, après Chun Doo-Hwan et Roh Tae-woo, qui furent reconnus coupables de trahison et corruption dans les années 90.

Agences

MARCHÉ DE LA VOITURE

Les prix s'effondrent à Tidjelabine, CQFD !

Virée ce samedi 7 avril au marché de Tidjelabine, dans la wilaya de Boumerdès, véritable bourse des transactions automobiles pour la capitale, la Kabylie et de nombreuses autres régions du centre du pays.



**L'usine PSA au Maroc a produit
le premier moteur, et le 1^{er} véhicule
sortira en juillet**

MARCHÉ DE LA VOITURE

Les prix s'effondrent à Tidelabine, CQFD !



Virée ce samedi 7 avril au marché de Tidelabine, dans la wilaya de Boumerdès, véritable bourse des transactions automobiles pour la capitale, la Kabylie et de nombreuses autres régions du centre du pays.

L'affluence est légèrement plus importante que celle des dernières semaines, selon les habitués. Le temps printanier y est sans doute pour quelque chose, mais il y a aussi la baisse des prix pressentie depuis que la presse et les réseaux sociaux se sont mis à relayer informations fiables et rumeurs infondées sur cette nouvelle orientation des autorités qui consiste à maintenir une certaine pression sur les constructeurs et les concessionnaires afin de réduire leur marge bénéficiaire. Globalement, la baisse varie déjà, selon la valeur du véhicule, entre 50.000 et 150.000 dinars, selon les estimations concordantes des revendeurs

et même des particuliers. Mais cela demeure une légère baisse, vu les records atteints par les voitures d'occasion depuis l'imposition de quotas pour les importateurs. « J'avais l'occasion de vendre il y a trois semaines pour 59 millions (590.000 DA) et aujourd'hui, le mieux disant m'en a proposé 54 », regrette un jeune homme venu de Tizi-Ouzou vendre sa Renault Clio diesel année 2001. La voiture semble en bon état, mais c'est une 2 portes. Le même modèle, on le retrouve un peu plus loin pour dix millions de centimes de moins. La fourchette se situe entre 450.000 DA et 550.000 DA. Pour la gamme moyenne, les véhicules vieux de quatre à cinq ans par exemple, c'est la même proportion de baisse. Comme cette petite Hyundai Eon, moteur essence, année 2013, qui ne trouve pas preneur à 1,05 million DA. Les 1,03 million offerts ne semblent pas satisfaire son propriétaire qui décide de rentrer, sans vendre, lui qui espérait en tirer au moins 1,10 million. Les propriétaires de véhicules récents, années 2015 à 2018 doivent aussi revoir leurs prétentions à la baisse. La Peugeot 208, année 2015, tourne dans les 2,2 - 2,3 mil-

lions de dinars. Les acheteurs proposent à partir de 2,10 millions. « C'est au moins 10 millions (100.000 DA) de moins que ce qui était proposé pour le véhicule aux mêmes caractéristiques il y a deux ou trois semaines », nous dit un trentenaire venu d'Alger, qui hésite encore à se décider. La baisse est nettement plus prononcée pour certaines marques de véhicules que d'autres. La Renault Symbol et la Dacia Logan sont les plus touchées, selon de nombreux témoignages. Pendant que certain y vont de leurs explications et de leurs prévisions pour les semaines à venir, d'autres vendent ou achètent. Après avoir été plombé pendant de longs mois, le marché recommence à bouger. Ce samedi, beaucoup de transactions sont effectuées, contrairement aux semaines précédentes. Ahmed, la soixantaine, est tout content d'être devenu le nouveau propriétaire d'une Hyundai Accent, année 2010, pour seulement 870.000 DA. Nous n'avons pas pu voir le véhicule pour juger de son état, mais son acheteur semble satisfait, c'est l'essentiel. Mais contrairement à Ahmed, beaucoup hésitent encore à acheter, persuadés qu'ils

feront encore une meilleure affaire s'ils reviennent la semaine prochaine. Autrement dit, beaucoup croient que la courbe baissière se maintiendra. Il est vrai que tout ce qui a été dit ces dernières semaines a créé un certain remue-ménage dans la filière. Un revendeur sur place, après avoir longuement nié toute tendance à la baisse, finit par reconnaître que lui et ses collègues sont les premiers à faire les frais de la nouvelle situation. « Certains d'entre nous ont acheté plusieurs véhicules au prix fort. Il nous sera difficile de dégager le moindre bénéfice si la baisse s'accroît. Mais ce n'est que l'effet des rumeurs annoncées ici et là. Je suis persuadé qu'il n'en sera rien. Les cours reprendront bientôt », pronostique-t-il, sans avoir l'air de trop y croire. Si les revendeurs de véhicules d'occasion se plaignent déjà, ceux des véhicules neufs doivent déprimer en apprenant les baisses de prix conséquentes annoncées par les constructeurs et concessionnaires. D'ailleurs, ce samedi au marché de Tidelabine, les plaques 00-14 ou 00-16 n'étaient pas visibles...

Ford teste une technologie qui peut trouver les places de parking libres

Le constructeur automobile américain Ford veut révolutionner la mobilité et tester une solution pour pouvoir trouver facilement les places de parking libres. Actuellement il étudie une nouvelle technologie collaborative qui peut détecter les places de parking libres à partir des capteurs de stationnement existants sur les véhicules, et partager cette information en temps réel sur une carte accessible en ligne et par tous. D'après une nouvelle étude menée par Ford, chaque année, un conducteur perd l'équivalent d'une journée entière au volant à chercher une place libre pour se garer. Le constructeur automobile étudie une nouvelle technologie collaborative qui peut détecter les places de parking libres, ce système se base sur les données récoltées par les capteurs de stationnement déjà présents sur un grand nombre de voitures. Lorsque le véhicule circule dans les rues, les capteurs à ultrasons détectent les emplacements libres. L'information obtenue est géolocalisée puis envoyée sur une cartographie en ligne qui affiche ainsi en temps réel les places disponibles. En y ajoutant les données des parcs de stationnement cela permettrait de connaître avec précision l'ensemble des possibilités de parking dans un secteur donné, et ainsi faciliter le stationnement des voitures en ville.

Citroën abandonne le nom Picasso et le remplace par SpaceTourer



La marque automobile française aux deux chevrons Citroën adopte une nouvelle nomination pour désigner son monospace C4 Picasso, et le remplace par C4 SpaceTourer. A partir du mois de mai prochain, Citroën nommera son monospace C4 Picasso par C4 SpaceTourer dans sa version courte, et Grand C4 SpaceTourer dans sa version longue à 7 places. Annoncé dans le cadre du Salon de Genève 2018, Citroën officialise une signature unique pour l'ensemble de ses monospaces au travers de l'appellation commerciale SpaceTourer. Ainsi, les C4 & Grand C4 Picasso deviennent respectivement C4 & Grand C4 SpaceTourer, cette nouvelle signature est l'occasion pour Citroën de lancer le troisième épisode de sa saga publicitaire familiale - Vivement la route -, débutée à la fin de l'été 2016 avec un premier épisode faisant écho aux vacances d'été, suivi en janvier 2017 d'un deuxième épisode aux sports d'hiver.

L'usine PSA au Maroc a produit le premier moteur, et le 1^{er} véhicule sortira en juillet

Un point presse a été animé jeudi 5 avril, à Casablanca (Maroc), par Jean-Christophe Quémard, vice-président exécutif de la région Moyen-Orient et Afrique du groupe Peugeot, accompagné du ministre de l'Industrie marocain, qui ont annoncé la sortie du premier moteur de l'usine PSA sise à Kenitra, qui produira le premier véhicule en juillet prochain.



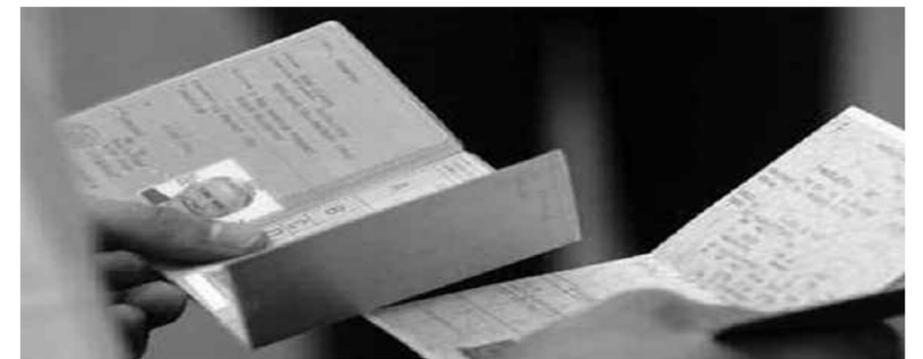
En effet, l'usine PSA au Maroc est prête selon les déclarations de Jean-Christophe Quémard, vice-président exécutif de la région Moyen-Orient et Afrique du groupe Peugeot, qui a animé

hier un point presse à partir de Casablanca, lors duquel il annonce que tous les objectifs fixés par les deux parties, le Groupe PSA et les autorités marocaines, ont été atteints et

des fois avant la date fixée. L'usine, sise à Kenitra, produira 15 véhicules/heure dès le mois de juillet prochain, avec un objectif de 100.000 véhicules/an dès 2019. Selon M.

El-Alamy, ministre de l'Industrie marocain, un premier moteur a été réalisé et envoyé pour test en France et a obtenu toutes validations.

SYSTÈME À POINTS Les anciens documents concernés



Le chef du projet du permis de conduire biométrique, Ilyès Mahieddine, a indiqué que "le système à points concerne le permis biométrique et l'ancien permis de conduire". Les détenteurs des anciens permis de conduire sont concernés par le système à points qui sera appliqué officiellement dans les prochains mois à venir, a-t-il affirmé. Selon lui, ce système à points sera appliqué avant la fin de l'année 2018. Lancé le 1^{er} avril dernier, le permis biométrique sera généralisé de manière "progressive" au cours de cette année, a-t-il encore ajouté. Interrogé sur les sanctions qui seront prises contre les contrevenants, le même interve-

nant indique que "le retrait de points en cas d'infraction se fera de manière systématique et automatique".

12 points pour les nouveaux conducteurs

Il précise que les nouveaux conducteurs auront un permis de conduire de 2 ans qui sera affecté d'un capital

de 12 points seulement. Durant ces deux années, toute infraction commise entraîne l'annulation du permis de conduire. Le concerné doit postuler à nouveau pour l'obtention du permis de conduire biométrique, tandis que les conducteurs qui obtiennent un permis de conduire de plus de deux ans auront un

capital de 24 points. Le permis biométrique assure la sécurité et permet de faciliter le travail et l'intervention de la Police et de la Gendarmerie nationale. La carte d'immatriculation électronique est sécurisée tout comme les autres documents biométriques. L'immatriculation électronique contenant des

applications et particulièrement, elle n'a pas de date limitée, son renouvellement se fera une fois l'expiration de la date après 10 ans. La plaque d'immatriculation comprend six caractères et contient des éléments de sécurité.

5E ÉDITION DU "TIPASA DES POÈTES"

Hymne à la nature par Michael Lonsdale



La 5^e édition du "Tipasa des poètes", abrégée samedi par le Théâtre antique du site archéologique de la ville de Tipasa, a vu la participation de l'artiste mondial Michael Lonsdale qui a ravi le public par un véritable hymne à la nature.

L'artiste (86 ans), arrivé dans son fauteuil roulant, a su capter la magie des lieux, qualifiés par lui de "mémoire de milliers d'années", qu'il a majestueusement exploitée à son profit, en déclamant, tout bas, et sous les sons mélodieux du violant et du piano, de beaux morceaux choisis de Victor Hugo et de George Sand, mais aussi des textes de Jean-Marie Pelt au plus grand plaisir d'un public fortement ravi par la prestance.

Après la lecture d'un texte de son ami Jean-Marie Pelt (écologiste français de renom) intitulé *Le chef indien*, le comédien, dont l'âge ne semble avoir aucune prise sur le talent, a offert au public une véritable ode à la nature, plaidant pour un équilibre écologique et pour la protection de l'environnement, tout en exprimant son inquiétude à l'égard du danger de la modernité, telle que représentée par l'homme blanc en Amérique et ses effets sur les Indiens et la nature.

"Mon message est pour l'humanité à qui il est recommandé de connaître ses limites et d'en faire le diagnostic afin de mettre un terme aux atteintes à l'environnement", a-t-il souligné.

La manifestation s'est ouverte avec des déclamations de la poétesse Fouzia Dahmoun, dont les poèmes, en arabe et en français, sont des hymnes à l'amour et à la mère, entre autres.

L'autre moment faste de cette 5e édi-

tion a été l'interprétation de Fouzia Laradi, qui a chanté en musique un très beau texte lyrique en français, sous la forme d'un dialogue entre une mère et son fils, sous le titre *J'avais 20 ans*.

A noter que le comédien Michael Lonsdale, mondialement connu pour son interprétation dans le film *Ronin* avec le comédien Robert De Niro, se trouve depuis le 1er avril en Algérie à l'invitation de l'Institut français d'Alger, dans le cadre d'une tournée artistique entamée à Constantine, puis Annaba, Alger, Médéa et Tipasa, avant de la clôturer à Tlemcen.

Cette 5e édition du genre est organisée à l'initiative de l'Institut français d'Alger, en collaboration avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (ARC), au titre des échanges culturels entre les deux pays.

JIJEL, UKADIATE DE LA POÉSIE MAGHRÉBINE

Coup d'envoi demain de la manifestation

La manifestation culturelle "Okadiate de la poésie maghrébine" sera ouverte mardi à la salle Soummam à Jijel, sous le thème le "Rôle de la poésie dans la conscience nationale", a indiqué, samedi, la directrice de la culture, Salima Gaoa.

A l'initiative de la direction locale de la culture et en coordination avec la ligue locale des écrivains, cette manifestation culturelle maghrébine verra la participation de nombreux poètes nationaux et maghrébins, a précisé la même responsable citant, entre autres, Noureddine Derouiche, Nacer Louhichi (Algérie), Mohamed el-Rebaoui, Abdelkrim Izeleik (Maroc), Mouiz El Oukachi et



Zoulikha Ouni (Tunisie). La même responsable a également ajouté qu'une communication sur "le rôle de la poésie dans la conscience arabe" sera animée par Dr Larbi Dehou, un documentaire sur les activités de la ligue des écrivains de Jijel sera projeté et des

hommages à certains poètes marqueront les Okadiate maghrébines. Elle a détaillé que l'objectif de cette manifestation culturelle maghrébine est "la promotion de l'action culturelle, notamment dans le domaine littéraire, le renforcement des échanges

culturels entre les pays du Maghreb". Les poètes conviés à ce rendez-vous culturel seront accueillis, lundi, au musée Kotama pour une "rencontre" avec l'histoire de la région de Jijel, a-t-elle conclu.

DERNIÈRE COLLECTION
DE MALEK SALAH

"Chuchotements de l'âme" exposée à Alger

Une exposition de peintures abstraites, invitant le visiteur à la méditation et à la découverte d'un processus de création évolutif sur plusieurs œuvres, a été inaugurée, samedi à Alger, par l'artiste peintre Malek Salah.

Organisée par la galerie d'art Sen Art Galery, l'exposition intitulée "Chuchotements de l'âme" comporte une trentaine de toiles inédites de Malek Salah ainsi que deux sculptures.

Dans une première série intitulée "Effets du silence", l'artiste propose plusieurs toiles arborant des formes géométriques simples et explorant des couleurs apaisantes comme le bleu, le jaune, le noir et le gris. Réalisées à la peinture acrylique, ces toiles évoquent un procédé de création qui évolue d'une toile à l'autre pour être rassemblées en seul œuvre.

Cette série invite à la méditation sur l'instant d'inspiration démarquant d'une toile unie peinte en bleu et prenant forme avec des mouvements amples au pinceau et des traits au crayon que l'artiste célèbre toujours dans ces œuvres et qui enrichissent la peinture de départ. La deuxième série intitulée "Ordre et désordre" présente des fonds aux couleurs pastel où le trait est un peu plus présent.

ORAN

Rassemblement littéraire en plein air le 14 avril

L'association Bel Horizon d'Oran organise, en partenariat avec Le Petit Lecteur, un rassemblement littéraire en plein air le 14 avril prochain.

Ceci sera la 7e édition de cet événement qui invite tout participant à apporter avec lui le livre de son choix. L'objectif de cette sortie est avant tout de vous faire apprécier la lecture dans des conditions agréables et dans un esprit de partage et de respect.

Le rendez-vous est donné à Oran, le samedi 14 avril à 09h00 du matin à la promenade Ibn Badis (ex-de Létang). La journée commencera avec une lecture silencieuse de trente minutes, suivie d'une déclamation de quelques textes pour laisser place après à une lecture paysagère.

L'association Le Petit Lecteur sera accompagnée d'un bibliobus et aménagera un espace pour enfants, n'hésitez, donc, pas à amener vos petits à la promenade. Si vous souhaitez déjeuner sur place, veuillez préparer vos propres repas à emporter.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office De Promotion Et de Gestion Immobilière de
La Wilaya d'Adrar
NIF 097601010022454

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 40 65.73 et 82 du décret présidentiel N° 15247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service publics, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la Wilaya d'Adrar, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à un avis d'appel d'offre ouvert N° : 09/2018 relatif de réalisation de 09/612 et achèvement de réalisation de 23/612 logement publics localités de programme 2008, Qu'à l'issue des travaux de la commission d'ouverture et d'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à :

N° LOT	LOCALITE	N DE LOT S	Attribitaire Provisoire	note de l'offre technique	Montant de soumission en TTC (DA)	Montant agréé corrigé en TTC (DA)	Délai	Critères de Choix(*)
55	FENOUGHIL	02	Coccontractant : ABOUD FATMA N° d'identification Fiscale 296408030005936	25.00	4.912.954.82 DA	5.854.453.22 DA	06 MOIS	Moins disant
57	TAMENTIT	02	Coccontractant : BEKRAOUI KELTOUM N° d'identification Fiscale 298701210026341	43.00	3.232.791.76 DA	3.232.791.76 DA	06 MOIS	Moins disant
59	TAMENTIT	02	Coccontractant : BEKRAOUI KELTOUM N° d'identification Fiscale 298701210026341	43.00	4.279.627.76 DA	5.044.807.76 DA	06 MOIS	Moins disant
64	TAMEST	02	Coccontractant : SAIDI MOHAMMED N° d'identification Fiscale 198101150017348	27.00	4.335.900.10 DA	4.382.996.82 DA	12 MOIS	Moins disant
70	TAMEST	01	Coccontractant : SAIDI MOHAMMED N° d'identification Fiscale 198101150017348	27.00	2.167.076.52 DA	2.167.076.52 DA	12 MOIS	Moins disant

72	TAMEST	01	Coccontractant : SAIDI MOHAMMED N° d'identification Fiscale 198101150017348	27.00	2.176.053.67 DA	2.220.071.67 DA	06 MOIS	Moins disant
114	REGGANE	01	Coccontractant : SARL BASIDI ABDELKADER N° d'identification Fiscale 001101189000439	38.00	2.452.214.42 DA	2.452.214.42 DA	04 MOIS	Moins disant
219	TIMIMOUN	02	Coccontractant : KEROUHI MOHAMMED N° d'identification Fiscale 19710850010352	32.00	4.349.197.66 DA	4.421.137.66 DA	04 MOIS	Moins disant

L'Office De Promotion Et de Gestion Immobilière de la Wilaya d'Adrar déclare que les Lots N°78-85-85-112-116 sont infructueux pour le motif suivant : les soumissionnaires non qualifiés techniquement, pour les Lots N°78-85-85-101-178-190-191-193-194 aucun soumissionnaire et Lot N°195 insuffisance d'AP.

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière Wilaya d'Adrar sis à Route Nationale N°06 Wilaya Adrar dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, afin de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Adrar dans un délai de 10 jours à compter de la date de parution du présent avis dans la presse.

per ailleurs l'avis d'attribution provisoire tient lieu de convocations aux entreprises à fin de se rapprocher des services de l'office à fin de procéder à la signature de l'acte de marchés.

Midi Libre n° 3362- Mardi 10 avril 2018 - Anep 810 085

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE SIDI LADJEL
COMMUNE DE HASSI FEDOUL
NIF DE LA COMMUNE : 098417335150717

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE N° : 01/2018

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 161 DU DECRET PRESIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015 PORTANT REGLEMENTATION DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SERVICE PUBLIC LE PRESIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE HASSI FEDOUL INFORME L'ENSEMBLE DES SOUMISSONNAIRES AYANT PARTICIPE A L'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES N°01/2018 PARU DANS EL MEDI ET ALOUAD JOUER EN DATE 20/02/2018 DONT L'OUVERTURE DES PLIS S'EST EFFECTUEE EN DATE DU 19/03/2018

N°	INTITULE DE PROJET	ENTREPRISE	NIF	MONTANT DA	NOTE	DELAJ	OBS
01	Réalisation dun Forage Profond a Hassi Fedoul	SAHOUANE Lahcene	197705420135236	22.108.365.29	93 points	06 moins	

OBS/ soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire leurs recours d'un délai de dix (10) à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché auprès de la commission des marchés dans la commune conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Les soumissionnaires intéressées peuvent prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, sont invités à se rapprocher de service contractant au plus tard trois jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire

Midi Libre n° 3362- Mardi 10 avril 2018 - Anep 810 079

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE LARBAA-NATH-IRATHEN
COMMUNE DE LARBAA-NATH-IRATHEN

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions de l'Article 65 du Décret Présidentiel n° : 15 - 247 du 16.09.2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de services publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de LARBAA NATH IRATHEN informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° : 01/2018 du : 13 Février 2018 publié aux journaux : Midi libre et Idough News en date des : 15 Février 2018 et 18 Février 2018 concernant le projet suivant :

Approvisionnement en produits alimentaires répartis en Trois lots :

- Lot N° I : Approvisionnement en produits alimentaires y compris fruits et légumes frais répartis en 02 Sous Lots.
Sous Lot 1 : Cantine des écoles : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, Taza, Ighil Guefri, El Hammam, Azouza et Aguemoun.
Sous Lot 2 : Cantines des écoles : MAZAR Amar, Aboudid, Ait Frah, Ait Atelli, Ikhlidjène, Taourirt Amokrane et Thighilt El Hadj Ali.
- Lot N° II : Approvisionnement en viandes rouges bovines et blanche (poulet éviscéré) fraîches, Cantines des écoles suivantes : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, Taza, Ighil Guefri, El Hammam, Azouza, Aguemoun, MAZAR Amar, Aboudid, Ait Frah, Ait Atelli, Ikhlidjen, Taourirt Amokrane et Thighilt El Hadj Ali.
- Lot N° III : Approvisionnement en pain ordinaire du Jour réparti en 03 Sous Lots suivants :
Sous Lot 1 : Cantines des écoles : AMARI Messaouda, KHOUAS 1, MAZAR Amar, Aboudid et Ait Frah.
Sous Lot 2 : Cantines des écoles : Ighil Guefri, Azouza, Taza, Thighilt El Hadj Ali, El Hammam et Aguemoun.
Sous Lot 3 : Cantine des écoles : Taourirt Amokrane, Ikhlidjène et Ait Atelli.

- Vu le procès-verbal de la commission communale d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du : 01.03.2018.

Que le projet cité au tableau ci-dessous a été attribué provisoirement aux établissements ci-après :

Intitulé du lot	Dénomination et Adresse de l'Etablissement	Montant MIN de l'offre proposée et corrigé en TTC/DA	Montant MAX de l'offre proposée et corrigé en TTC/DA	Offre technique	Délai d'exécution	OBS
Approvisionnement en produits alimentaires y compris fruits et légumes frais Sous lot 01	HAMANI Hacène, Alimentation Générale, Route d'Aguemoun, Commune de Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Ouzou	4.719.450,00	10.830.900,00	Qualifié	Année 2018	Moins disant
Approvisionnement en produits alimentaires y compris fruits et légumes frais Sous lot 02	MOUALEK Salah, Alimentation Générale, cité 24 logts, El Djenane, Commune de Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Ouzou	4.128.500,00	8.307.900,00	Qualifié	Année 2018	Retenu suite au rabais (alignement), appliqué sur le montant maximum du moins disant
Approvisionnement en viandes rouges bovines et blanche (poulet éviscéré) fraîches,	HAMOUCHE Ahcène, Détail de Viandes, de Volaille et ceufs Commune de Larbaa-Nath-Irathen, Tizi ouzou	865.000,00	2.595.000,00	Qualifié	Année 2018	Offre unique
Approvisionnement en pain ordinaire du Jour Sous lot 01	SEMAI Rezki, Boulangerie Industrielle, Village Aboudid, Commune de Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Ouzou	600.000,00	1.050.000,00		Année 2018	Offre unique
Approvisionnement en pain ordinaire du Jour Sous lot 02	MAMA Mezhoura, épouse HAMAZ, Boulangerie, Route Nationale N° 15, Larbaa-Nath-Irathen, Tizi-Ouzou	300.000,00	487.500,00		Année 2018	Offre unique
Approvisionnement en pain ordinaire du Jour Sous lot 03	BOUZERMA Meziane, Boulangerie Industrielle, Leu dit Medjnah Village Tablabalt, Commune Ait Oumalou, Tizi-Ouzou	187.500,00	300.000,00		Année 2018	Offre unique

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission communale des marchés dans un délai de Dix (10) Jours à compter de la Première parution du présent Avis d'Attribution Provisoire dans l'un des quotidiens de la Presse Nationale.

Midi Libre n° 3362- Mardi 10 avril 2018 - Anep 810 218

16^{ES} DE FINALE ALLER DE LA COUPE DE LA CAF

Chances de qualification intactes pour les clubs algériens

Malgré leurs deux défaites à l'extérieur, les deux représentants algériens en Coupe de la Confédération africaine de football, l'USM Alger et le CR Belouizdad, gardent intactes leurs chances de passer aux phases des poules.

PAR MOURAD SALHI

L'USM Alger a été battue par la formation nigérienne de Plateau United sur le score de 2 à 1. Un but à l'extérieur qui vaut de l'or pour la formation phare de Soustara. Les Rouge et Noir, qui ont fait preuve de patience, ont réussi à visiter les filets adversaires par l'intermédiaire de Fawzi Yaya. Les coéquipiers de Mohamed Lamine Zemmamouche ont besoin d'un seul but lors de la manche retour pour valider leur ticket qualificatif pour le prochain tour. Le match retour, signalons-le, est prévu pour le 17 avril prochain au stade Omar-Hamadi à Bologhine. Les gars de Soustara pouvaient même espérer mieux lors de cette partie disputée à Lagos. Le coach franco-algérien des



Rouge et Noir, Miloud Hamdi, estime que rien n'est encore joué dans ce tour. Le technicien algérois a, toutefois, promis que son équipe va se rebiffer au match retour et qu'elle se hissera à la phase des poules. "Nos chances de qualifications sont toujours intactes. Le but inscrit en dehors de nos bases est très important pour le match retour. Nous avons une bonne semaine pour revoir certaines choses et récupérer surtout les joueurs qui n'étaient pas du voyage", a indiqué le technicien Miloud Hamdi. Ce dernier,

signalons-le, quittera l'USM Alger en fin de saison et il sera remplacé par le Marocain Badou Zakki. Le directeur, à sa tête Abdelkrim Serrar, a tout finalisé avec cet entraîneur marocain qui avait, rappelons-le, réussi de belles choses avec le Chabab.

Le CR Belouizdad s'est incliné face à l'Asec Mimosas sur la plus petite des marges, en match aller disputé en terre ivoirienne. Malgré ce petit faux pas, les Rouge et Blanc conservent leurs chances intactes de passer en phase de poules à condition de corriger le tir

lors du match retour prévu le mardi 17 avril prochain (17h00) au stade du 20-Août-1955 (Alger). Le technicien marocain du Chabab s'est montré très optimiste et confirme que son groupe aura son mot à dire à Alger. "D'abord, je tiens à remercier les joueurs qui se sont montrés combattifs sur le terrain. L'adversaire était très solide mais nous avons réussi à le contrer sur son jardin. Un seul but encaissé va nous permettre d'aborder la manche retour avec plus d'assurance. Nous avons encore cette chance sur nos bases et devant notre public pour passer le cap de cette accrocheuse formation ivoirienne. On aura un bon coup à jouer sur nos bases. Nous allons tenter de refaire le coup du tour précédent. On n'a pas le droit de décevoir nos supporters qui rêvent de voir leur équipe renouer avec les grands rendez-vous continentaux", a indiqué, de son côté, le technicien belouizdadi Rachid Taoussi. La manche retour sera dirigée par un trio guinéen avec comme arbitre directeur Ahmed Touré, assisté de Aboubacar Doumbouya et Mamady Tere.

M. S.

HANDI-BASKET/DAMES

12^e titre pour le CSH Ouragla

Le CSH Ouragla s'est offert son douzième titre consécutif du Championnat d'Algérie handi-basket (dames), après avoir remporté le tournoi play-off qu'il a abrité, vendredi et samedi, avec la participation des clubs de Intisar Béchar, Nour El Eulma et MC Hsasna. Durant le tournoi qu'elles ont accueilli après avoir remporté le tour préliminaire, les coéquipières de Djamila Hamgani n'ont laissé aucune chance à leurs adversaires, remportant, tout d'abord, les trois matchs qui leur ont permis de se qualifier aux demi-finales. Le CSH Ouragla a battu, tour à tour, Intisar Béchar (49-16), Mouloudia Club Hsasna (48-23) et Nour El-Eulma (48-15) terminant 1er au classement avec six points.

La seconde place au 1er tour est revenue au MC Hsasna (5 pts), auteur de deux succès face, respectivement, au NE Eulma (31-18) et I Béchar (40-14). Nour El-Eulma a pris la 3e place (4 pts) en terminant bon dernier avec un point. La finale a vu le CSH Ouragla (1er) l'emporter aux dépens du MC Hsasna (second) sur le score 44 à 28, alors que la 3e position est revenue au Nour E. Eulma, vainqueur de l'Intisar Béchar (32-25).

A l'issue du sacre de son club, le président Mohamed Tahar Hadjadj n'a pas caché sa joie pour ce nouveau tro-

phée, le 12e consécutif, confirmant ainsi la domination outrageuse du CSH Ouragla sur le handi-basket féminin, depuis plus de douze ans.

"Cet énième sacre a un goût particulier pour les joueuses, surtout, qui ont passé des moments difficiles durant cette année, et je dirai même depuis 2015. C'est vrai que nous sommes habitués aux titres (championnat et coupe), mais le goût de ce 12e sacre est différent des précédents, vu la situation financière que les joueuses (ossature de l'équipe nationale) ont vécu depuis quelques années en équipe nationale pour n'avoir pas touché les primes de résultats et les indemnités de stages non perçues depuis 2015 à ce jour", a déclaré, à l'APS, M. Hadjadj.

D'ailleurs pour cette raison, les cinq joueuses formant l'EN avaient boycotté le premier stage de préparation de l'équipe à Sétif. En plus des douze titres de championnat, le CSH Ouragla est en passe de réaliser aussi le douzième doublé consécutif, à l'occasion de la Coupe d'Algérie où le club, large favori pour le sacre final, affrontera le MC Hsasna (en demi-finale).

"Je pense que si les choses resteront comme ça, aucun club ne pourra rivaliser avec le CSH Ouragla, pour la

simple raison que les clubs ne travaillent pas, à cause d'un manque indéniable de moyens et de considération ce qui n'encourage pas les athlètes à travailler et à redoubler d'efforts pour atteindre le niveau technique et de compétition voulu", a expliqué le président du SCH Ouragla qui est à la tête du club depuis plus de vingt ans.

La stabilité au sein du CSHO et le travail continu avec le même effectif, pendant des dizaines d'années, sont le fruit de la réussite du club, auteur d'excellents résultats qui lui ont valu l'estime des autorités locales qui ont lui de tout temps porter assistance.

"L'équipe continuera à travailler avec le rythme habituel, et nous espérons que les autres clubs activant dans les compétitions nationales puissent bénéficier de plus d'intérêt de part des autorités locales, en leur octroyant une aide en matériels sportifs et assistance en cadre spécialisé", a souhaité Mohamed Tahar Hadjadj, tout en reconnaissant que les bouchées doivent être doublées, surtout chez les dames. La 3e place au podium du Championnat d'Algérie, saison 2017-2018, a été occupée par Nour El-Eulma, vainqueur de l'Intisar Béchar (32-25).

APS

TUNISIE

Youcef Belaïli offre le titre à l'ES Tunis

L'Espérance de Tunis a décroché aujourd'hui son 28^e titre de champion grâce à un but de Youcef Belaïli à la 31e minute face à l'ES Metlaoui.

L'ancien joueur de l'USM Alger s'est illustré dans ce match et il était derrière le but victorieux (le seul de la rencontre) de son équipe d'une magnifique action individuelle lorsqu'il a contrôlé un long ballon de son coéquipier avant de dribbler le défenseur adverse et de placer le ballon dans les filets.

Un but important qui a offert les trois points à l'Espérance mais surtout le championnat tunisien pour son équipe à quelques journées de la fin. Score final 1-0 pour l'Espérance qui est champion à trois journées de la fin puisqu'elle compte, désormais, 11 points d'avance sur le Club Africain.

Pour Youcef Belaïli (26 ans), c'est son 2^e but de la saison en six matchs disputés depuis son retour au club au mercato hivernal.



Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché, Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché, Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes, Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication, Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information, Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles, Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail du ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANTES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner- 1411 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1409 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire. <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner- 1410 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au Responsable HSE Coordinateur des structures de sûreté interne des agences Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales Coordonner les relations de la société de gardiennage Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine. Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail S'assurer de la mise en application des mesures de prévention <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public. disponible 	<p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger. <p>Référence : emploipartner- 1412 Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES</p> <p>Descriptif de poste:</p> <ul style="list-style-type: none"> Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis Commercialiser la prestation transport logistique. Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...) Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division Veille permanente de la concurrence au niveau local et national Reporting... <p>Capacités et expérience souhaitées:</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum Formation en logistique internationale ou commerce international Au minimum 2 ans d'expérience Persévérance, bon relationnel Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande. <p>Lieu du travail:</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : Emploipartner-1404 Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES</p> <p>Missions:</p> <ul style="list-style-type: none"> Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise Analyse financière régulière. Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe, Suivre les facturations, le recouvrement, Assurer le reporting mensuel/budget, Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés, Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise, Autoriser le paiement des fournisseurs Suivi de la gestion des stocks <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérience requise Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée <p>Diplôme requis</p> <ul style="list-style-type: none"> Licence en finances <p>Compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence) Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne) Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques Très bonnes connaissances en finances D'excellentes compétences interpersonnelles Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité Aptitude aux présentations fréquentes Aptitudes à la communication verbale et écrite, Capacités de définir des priorités et respecter les délais Très bon sens de l'organisation, Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement Excellent niveau dans la résolution des problèmes Compétences en informatique <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA. <p>Référence : emploipartner- 1407 Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET</p>
--	---	--	--

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com
 Tel : 021 680 296/021 687 086
 Fax : 021 298 595

Cuisine

Poulet aux pommes de terre rôties



Ingrédients :
4 cuisses de poulet
6 gousses d'ail
1 oignon
2 c. à soupe d'huile
3 c. à soupe de concentré de tomates
1 c. à soupe de jus de citron
500 g de pommes de terre
Persil, thym
Poivre, Cannelle,
Paprika, sel, eau

Préparation :
Dans une cocotte mettre l'oignon râpé, l'ail, les cuisses de poulet bien nettoyées, le thym, les épices, le sel, le jus de citron et l'huile. Couvrir d'eau et laisser cuire au four.
Une fois le poulet cuit, incorporer le concentré de tomate et les pommes de terre coupées en fines rondelles et couvrir à nouveau d'eau.
Laisser cuire les pommes de terre et réduire la sauce.
Vérifier la cuisson des pommes de terre, quand tout est cuit, parsemer de persil haché.

Beignets aux pommes



Ingrédients :
250 g de farine,
Une pincée de sel,
2 œufs,
2 c. à soupe d'huile,
2 dl de lait (ou moitié lait, moitié eau),
4 pommes
4 c. à soupe de sucre,
4 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger.
Huile pour la friture.

Préparation :
Verser la farine en pluie dans une terrine. Au centre mettre le sel, 1 œuf entier, 1 jaune (réserver le blanc) et l'huile. Mélanger ces éléments et incorporer peu à peu la farine. Verser ensuite le lait progressivement, de façon à obtenir une pâte lisse, sans grumeaux, et assez épaisse. Couvrir et laisser reposer 2 heures. Pendant ce temps, peler et épépiner les pommes, les couper en tranches, les saupoudrer de sucre et les arroser d'eau de fleur d'oranger. Laisser macérer 1 heure. D'autre part, fouetter le blanc d'œuf réservé en neige ferme. Incorporer délicatement le blanc en neige à la pâte. Egoutter les pommes sur un papier absorbant, puis les plonger dans la pâte à frire. Faire glisser doucement les beignets dans l'huile de friture chaude. Les retourner quand ils sont dorés d'un côté, pour qu'ils cuisent uniformément. Egoutter soigneusement et saupoudrer de sucre glace

COIFFURE ET BEAUTÉ

Entretien des cheveux longs

Tendance ou pas, vous avez fait votre choix : vos cheveux longs, vous les aimez longs et vous ne couperez les vôtres pour rien au monde. Un entretien adapté et rigoureux s'impose donc. Malgré le déferlement de la tendance "coupe au carré", vous avez choisi de garder vos cheveux longs. Un choix qui ne supporte pas la médiocrité. Ce n'est pas parce que vos cheveux sont longs qu'ils se suffisent à eux-mêmes. C'est un investissement en temps et en produits capillaires : il faut en prendre soin et les coiffer !

Cheveux longs : pour qui ?

Les cheveux longs ne vont pas à tout le monde. Ce sont les cheveux épais et bouclés qui supportent le mieux la longueur. S'ils sont raides, mieux vaut qu'ils le soient carrément comme des baguettes et très épais pour avoir de l'allure : rien de pire qu'une longueur sans volume. Par ailleurs, les cheveux longs sont déconseillés aux visages allongés s'ils sont sans volume parce qu'ils ont tendance à attirer l'allure. Même punition pour les visages très ronds qui n'en sortiront pas amincis.

L'entretien des cheveux longs

Seule condition pour avoir de beaux cheveux longs : les entretenir régulièrement. Tout d'abord, il faut les laver avec un shampoing adapté : vos cheveux peuvent subir les agressions de la pollution, ce qui les rend gras.

A l'inverse, certaines ont des natures de cheveux très sèches. Enfin celles qui ont recours à des colorations doivent également adapter un shampoing spécifique. Impossible de faire l'impasse sur le démêlant dans tous les cas et, pour prévenir les fourches, rien de tel qu'un masque une fois par semaine.

Coiffage

Moult produits existent pour sublimer les cheveux longs. A vous de faire votre choix : sérum lissant, révélateur de boucles, spray déposant un léger voile de brillance... Si vous avez décidé de les lisser, munissez-vous d'un bon appareil et surtout ne faites pas l'économie d'une base lissante, type lait, qui les protégera. Pour égayer une coupe longue parfois un peu austère, pensez à adopter la frange ou le dégradé. Enfin avec les cheveux longs, toutes les coiffures sont possibles : du bandeau au chignon



sophisticqué en passant par la queue de cheval.

PLANTES POTAGÈRES L'incontournable ail

Amateurs d'ail, voici un dossier complet sur cette délicieuse plante potagère.

Historique et description

Plante potagère annuelle l'ail est connu depuis l'Antiquité et est l'une des plus anciennes plantes cultivées, soit depuis plus de 5.000 ans. Les Égyptiens donnaient une ration quotidienne d'ail aux esclaves qui construisaient les pyramides, car ils croyaient qu'il augmentait la force et l'endurance. Pour ces mêmes raisons, les athlètes grecs mangeaient de l'ail avant les compétitions, et les soldats en consommaient avant d'aller au combat. Au cours des siècles, l'ail se vit attribuer un grand nombre de propriétés thérapeutiques, comme celle d'assurer une protection contre la peste.

Propriétés médicinales de l'ail

Des recherches médicales ont confirmé certaines propriétés médicinales de l'ail. Ainsi, l'ail est connu pour être un antibiotique efficace depuis fort longtemps; on s'en est même

abondamment servi lors de la Première Guerre mondiale. Des recherches médicales ont depuis confirmé qu'il contenait du sulfure d'allyle, un puissant antibiotique. Réputé depuis longtemps pour ses multiples vertus, il est, pour beaucoup, considéré comme une véritable panacée. On le dit notamment diurétique, tonique, antispasmodique, antiarthritique, antiseptique. On s'en sert aussi pour soulager un grand nombre de maux, entre autres bronchites, goutte, hypertension et problèmes digestifs.

Conservation

A la récolte, les tiges de l'ail peuvent être tressées et suspendues dans un endroit aéré; ces tresses décoratives se conserveront plusieurs mois. D'une façon générale, l'ail blanc frais se conserve environ six mois. L'ail n'a pas besoin d'être réfrigéré, d'ailleurs son odeur se transmettrait aux autres aliments.

Utilisation

L'ail peut être consommé comme légume,



mais il est surtout utilisé comme condiment. Il aromatisé un grand nombre d'aliments (vinaigrettes, potages, légumes, viandes, ragoûts, marinades, etc.) On peut se servir des tiges vertes de l'ail frais pour remplacer l'échalote ou la ciboulette.

Afin d'obtenir un maximum de saveur

N'ajouter l'ail qu'en fin de cuisson; pour obtenir une saveur discrète. On doit éviter de frire l'ail jusqu'à ce qu'il brunisse, car cela détruit presque toute la saveur tout en le rendant âcre, âcreté qui se transmet aux autres aliments.

Trucs et astuces

Purifier l'air de la maison



En hiver, vous pouvez chauffer des feuilles de sauge sur vos radiateurs pour purifier l'air et c'est excellent pour les bronches !

Des poêles sans rayures



Avant d'empiler dans le placard vos poêles, glissez quelques feuilles de papier ménage (sopalain) entre celles-ci. Elles resteront neuves et sans rayure plus longtemps.

Eau de dégivrage pour votre fer à vapeur



Remplacez l'eau distillée de votre fer à vapeur par de l'eau de dégivrage de votre réfrigérateur (que vous aurez apurée en la passant dans un filtre à café en papier).

Détartre un fer à vapeur



Mettez dans votre fer du vinaigre à la place de l'eau, faites le chauffer et faites évacuer le vinaigre comme pour repasser. Rincez après pour enlever l'odeur du vinaigre.

Mots Fléchés N°3525

manque-able indolentes ↓	boîte à bijoux inscrite ↓	futur écuyer élèveva ↓	grade de judoka ailement ↓	distendue normal ↓	ascensions ↓	déplacera ↓
grondai ↓					graveleux pronom masculin ↓	vraiment très peu ↓
âneries ↓				mettais en ordre désolation ↓		
direction ↓			outils de maçons saint bi-gourdan ↓			
retire ↓		effrayé début de roman ↓			animal de bât matières de dents ↓	
évita un problème ↓	auque de poulet désirées ↓				le même en petit érein-terai ↓	jeu de cartes ↓
groupe de denrées expirent ↓		paque des gros caractères creux ↓		installa planche à voile ↓		peinèrent ↓
				déquerpi le vide ↓	posses-sif appliquer ↓	
incendie gonfla mouvements ↓		très forts ↓	ferait du tort glacé ↓			tournoi ouvert à tous ↓
blémira ↓				envol aller au hasard ↓		
échine ↓		provenir répands ↓			ennui de coiffeur parfait ↓	
fruits de ronciers ↓	relit sa leçon ↓	charries répêta ↓				
			enchan-ter ↓	plissent petit récipient ↓		
grande audace fixera ↓			prépara au combat ↓		marque d'infinif petit billet ↓	espèce de mouton ↓
inoccu-pées lourdes charges ↓					drupe à huile partie de saulette ↓	trésor en filon terre émergée ↓
		néqation ↓	être sans esprit ↓			fibres textile ↓
disjointes ↓					cache la vérité ↓	

SUDOKU

N°3525

SOLUTION SUDOKU

N°3524

SOLUTIONS MOTS FLECHES 3524

	7					2	6
	1		8	3		4	
3				6			8
		2		6		1	
			4		8		
		7		5		4	
9			6				1
	3		1	9			5
7	6						3

3	2	8	4	1	9	5	6	7
4	6	9	5	8	7	3	2	1
5	1	7	6	3	2	9	8	4
9	4	6	8	5	1	7	3	2
8	7	5	9	2	3	1	4	6
2	3	1	7	6	4	8	9	5
6	5	3	1	4	8	2	7	9
7	8	4	2	9	5	6	1	3
1	9	2	3	7	6	4	5	8

■	C	■	A	■	F	■	F	■	P	■	A	■	I
■	D	■	I	■	S	■	C	■	R	■	I	■	M
■	R	■	E	■	T	■	I	■	R	■	A	■	G
■	O	■	C	■	R	■	E	■	M	■	I	■	E
■	O	■	V	■	U	■	L	■	E	■	A	■	T
■	U	■	N	■	I	■	R	■	A	■	A	■	I
■	C	■	E	■	S	■	S	■	E	■	S	■	T
■	L	■	I	■	T	■	S	■	S	■	L	■	E
■	S	■	T	■	R	■	E	■	S	■	S	■	E
■	L	■	I	■	E	■	E	■	O	■	U	■	T
■	O	■	M	■	E	■	R	■	I	■	T	■	E
■	E	■	N	■	F	■	I	■	N	■	T	■	R
■	R	■	E	■	M	■	E	■	R	■	C	■	I
■	C	■	E	■	T	■	C	■	S	■	I	■	E
■	B	■	O	■	U	■	C	■	E	■	T	■	A
■	■	■	U	■	S	■	U	■	F	■	R	■	I
■	P	■	R	■	E	■	T	■	R	■	E	■	S
■	T	■	T	■	E	■	S	■	E	■	R	■	S
■	D	■	E	■	G	■	E	■	L	■	D	■	E
■	R	■	A	■	R	■	E	■	T	■	E	■	E

Trois nouvelles exoplanètes découvertes autour de trois étoiles

Le Super Wide Angle Search for Planets (SuperWASP) est un consortium international qui s'appuie sur la photométrie à grand-angle pour surveiller le ciel nocturne pendant les événements de transit.

Les observations se font sur deux continents : aux Canaries et près de Sutherland, en Afrique du Sud. À partir des données récoltées lors d'une récente enquête, des astronomes ont notamment pu détecter trois signaux de transit provenant de trois étoiles éloignées —

WASP-151, WASP-153 et WASP-156. Des suivis ont ensuite été menés par l'Observatoire de Haute-Provence en France et l'Observatoire de La Silla au Chili, permettant de confirmer la nature de ces planètes.

L'étude nous détaille notamment la découverte de deux "Saturne chauds" (WASP-151b et WASP-153), des géantes gazeuses à faible densité avec des orbites proches (0,056 UA et 0,048 UA, sachant qu'une UA équivaut à la distance Terre-Soleil). Chacune orbite autour de son étoile respective (deux des étoiles de type G précoces [comme notre Soleil], avec une période orbitale de 4,53 et 3,33 jours. WASP-156b, quant à elle, est une "Super-Neptune", la plus petite planète jamais détectée par WASP, en orbite autour d'une étoile de type K [naine orange].

Une découverte capitale

Avec une masse de 0,128 masse de Jupiter, c'est également la 3^e plus légère détectée par WASP après WASP-139b et WASP-107b. WASP-156b est seulement la neuvième "super-Neptune" détectée jusqu'à présent.

Une découverte qui permettra d'en apprendre davantage sur la formation des géantes gazeuses, puisque ces trois planètes se



situent près [WASP-151b et WASP-153b] ou au-dessous [WASP-156b] de la frontière supérieure du désert Neptunien, qui fait référence aux frontières observées autour des étoiles où les planètes de type Neptune sont très peu susceptibles d'être trouvées [on trouve généralement des

super-Terre sur des orbites aussi proches]. Les découvertes de planètes extra-solaires se sont considérablement multipliées ces dernières années. Grâce au SuperWASP et avec le déploiement de la mission Kepler en 2009 plus de 2 500 exoplanètes ont en effet été confir-

mées. La multiplicité de ces mondes aura notamment permis aux astronomes de tester et de réviser des théories communément admises sur la manière dont les systèmes planétaires se forment et évoluent.

Le vieillissement et la mort mathématiquement inévitables



Bien que nous ayons considérablement étendu notre espérance de vie au cours de ces dernières décennies, vieillir fait toujours partie de la vie, et personne n'y échappe. Et, comme le rapporte une nouvelle étude, cela ne va pas changer : que ce soit par le cancer ou par la destruction des cellules ordinaires, le vieillissement et la mort sont mathématiquement inévitables. Ainsi, vieillissement et mort doivent se produire, peu importe comment

nous intervenons dans le processus de vieillissement. Vieillir nous paraît aujourd'hui naturel, mais cela n'empêche pas certains de tout tenter pour stopper, voire inverser ce processus. La quête de l'immortalité fait toujours autant rêver, mais concrètement, est-ce vraiment possible ? Il semblerait que non. Des chercheurs de l'Université de l'Arizona prouvent aujourd'hui qu'il est mathématiquement impossible de stopper le vieillissement dans les organismes

multicellulaires, dont nous faisons tous partie.

"Le vieillissement est mathématiquement inévitable et il n'y a logiquement, théoriquement et mathématiquement aucune solution pour la contrer", explique Joanna Masel, principale auteure de cette étude publiée dans PNAS. Deux choses se produisent au niveau cellulaire pendant le processus de vieillissement. La première : les cellules ralentissent et commencent à perdre leur fonction, comme

lorsque vos cellules de cheveux cessent de fabriquer des pigments. La seconde : certaines cellules se développent de manière incontrôlée, ce qui peut provoquer la formation de cellules cancéreuses. Cela provoque une double connexion à la manière d'un Catch-22 (le Catch-22 est une situation paradoxale où un individu ne peut pas s'échapper à cause de règles contradictoires).

Une issue inévitable

En d'autres termes, si vous vous débarrassez de vos cellules en train de fléchir, alors vous permettez aux cellules cancéreuses de proliférer. Et si vous vous débarrassez des cellules cancéreuses, alors vous permettez l'accumulation de cellules léthargiques.

Quand un humain vieillit normalement, la survie de n'importe quelle cellule individuelle est sacrifiée au nom de la santé de l'organisme. En d'autres termes, une partie de la production de chaque cellule est consacrée à la santé

collective plutôt qu'à la santé individuelle. En fin de compte, le triomphe de la coopération sur la compétition signifie que les corps accumulent des cellules mortes ou mourantes, nous menant inévitablement à vieillir. Et d'un autre côté, l'élimination des cellules léthargiques au nom de l'avantage concurrentiel donnera une marge de manœuvre pour permettre aux cellules cancéreuses non atteintes de prendre le pouvoir. Il n'y pas d'issue possible, quelle que soit la manière dont vous opérez. Pour le prouver, les chercheurs présentent même un modèle mathématique expliquant finalement pourquoi le vieillissement est un processus inévitable et une propriété intrinsèque des êtres multicellulaires.

Vous pourriez donc être en mesure de ralentir le vieillissement, mais vous ne pourrez jamais l'arrêter. Vieillir n'est pas une maladie que l'on doit combattre à tout prix. C'est juste un processus naturel.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

Emballage comestible

Inventeur : WikiCells

Date : 2014

Lieu : États-Unis

Un emballage propre et non polluant puisqu'il est constitué à 100 % de matières naturelles comme des fibres de fruits secs. La coque qui peut contenir de la glace ou du yaourt est donc comestible et résiste à la chaleur, au froid ou à l'eau.



LES 4 FANTASTIQUES ET LE SURFER D'ARGENT



21h00



De curieux phénomènes climatiques, tels que des chutes de neige en Egypte et l'apparition de la banquise près du Japon, affolent tant les populations que les autorités. A New York, Reed Richards, alias M. Fantastic, et Sue Storm, la Femme invisible, célèbrent leur mariage. Mais alors que la cérémonie va commencer, un surfeur au corps d'argent, surgi de l'espace, sème la confusion. La Torche tente de le rattraper.

TRANSFORMERS L'ÂGE DE L'EXTINCTION



21h00



Trois ans après les événements de Chicago, Cade Yeager, inventeur sans le sou vit au Texas avec sa fille Tessa. Dans un cinéma désaffecté, il récupère un vieux canion Mack, qui s'avère être Optimus Prime. Alors que les Transformers sont hors-la-loi Terre, Harold Attinger et les mercenaires de James Savoy les traquent pour le compte du gouvernement. Quand les agents retrouvent la trace d'Optimus Prime, Cade, Tessa et son petit ami Shane sont obligés de fuir.

NOS TERRES INCONNUES



21h00



Frédéric Lopez arpente ici les terroirs de France. Pour le premier numéro de cette nouvelle émission, il embarque avec lui l'humoriste Malik Bentaha, qui ne sait rien de ce qui l'attend. Ils prennent la direction du parc national des Cévennes, un écrin de biodiversité et se rendent tout d'abord chez Christian et Sabine. Ces néoruraux vivent en autarcie avec leur fils et sa famille. Ensemble, ils récoltent des châtaignes et des pommes.

TENSIONS SUR LE CAP CORSE



21h00



Un homme d'affaires à la réputation sulfureuse est retrouvé assassiné au pied de la jetée du port, à Bastia. Détail énigmatique et frappant : ses oreilles ont été tranchées. Le commandant Gabrielle Monti, dont c'est la première affaire depuis son retour au pays, doit faire ses preuves sur cette enquête. La victime a été autrefois suspectée de chantage et de meurtre par son père, le juge d'instruction Xavier Monti.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

OGM : MENSONGES ET VÉRITÉS



21h00



Les organismes génétiquement modifiés permettent d'améliorer le rendement de la culture de soja, maïs, coton, colza, riz... mais suscitent la controverse depuis de nombreuses années. Ses défenseurs, parmi lesquels le semencier américain Monsanto, affirment qu'ils sont indispensables pour répondre à la demande d'une population en croissance. Ses détracteurs, en revanche, s'inquiètent des risques sur la santé et sur l'environnement.

LA LÉGENDE DE ZORRO



21h00



Californie, 1850. Elena ne supporte plus la double vie de son justicier de mari, Zorro, à qui elle reproche de ne pas consacrer assez de temps à leur jeune fils Joaquín. Elle lui pose un ultimatum. Mais pour Zorro, ce n'est pas le moment de mettre un terme à ses activités. En effet, certains événements l'amènent à penser que la confrérie médiévale des Chevaliers d'Aragon tente d'empêcher la Californie de devenir le 31^e membre des Etats-Unis.

MAISON À VENDRE



21h00



Geneviève et Bernard, retraités, doivent vendre pour des raisons financières la maison de 105 m² qu'ils ont construite il y a 35 ans, à litteville dans l'Essonne. Pour remonter le moral des troupes, Stéphane Plaza a demandé à l'animateur Cyril Hanouna de venir leur donner un coup de main pour les travaux, orchestrés par Emmanuelle Rivassoux. A Plaisir dans les Yvelines, la maison qu'Amanda, comptable de 30 ans, souhaite vendre, héritée de sa grand-mère, ne trouve pas preneur.

CHICAGO POLICE DEPARTMENT PROTÉGER ET SERVIR



21h00



Un jeune agent de patrouille est abattu devant un immeuble par un tireur embusqué. Tout indique qu'il s'agit d'une exécution. Voight et son unité recherchent toutes les personnes fichées ayant proféré des menaces à l'encontre de la police. Alors que Lindsay, Halstead, Antonio, Burgess et deux agents se rendent dans une ruelle où la voiture d'un suspect a été repérée, Riley est abattue d'une balle en pleine tête...



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

LAETICIA HALLYDAY

RETROUVE UN GRAND SOURIRE AVEC UN BEAU BÉBÉ DANS LES BRAS...

En pleine guerre autour du testament de Johnny Hallyday, Laeticia Hallyday, restée à Los Angeles, peut compter sur le soutien de ses amis. Ce week-end, elle a rendu visite à son amie Molly qui vient d'avoir un fils, dont Johnny est le parrain...



CARDI B

ENCEINTE : LA RAPPEUSE DE 25 ANS CONFIRME ENFIN SA GROSSESSE

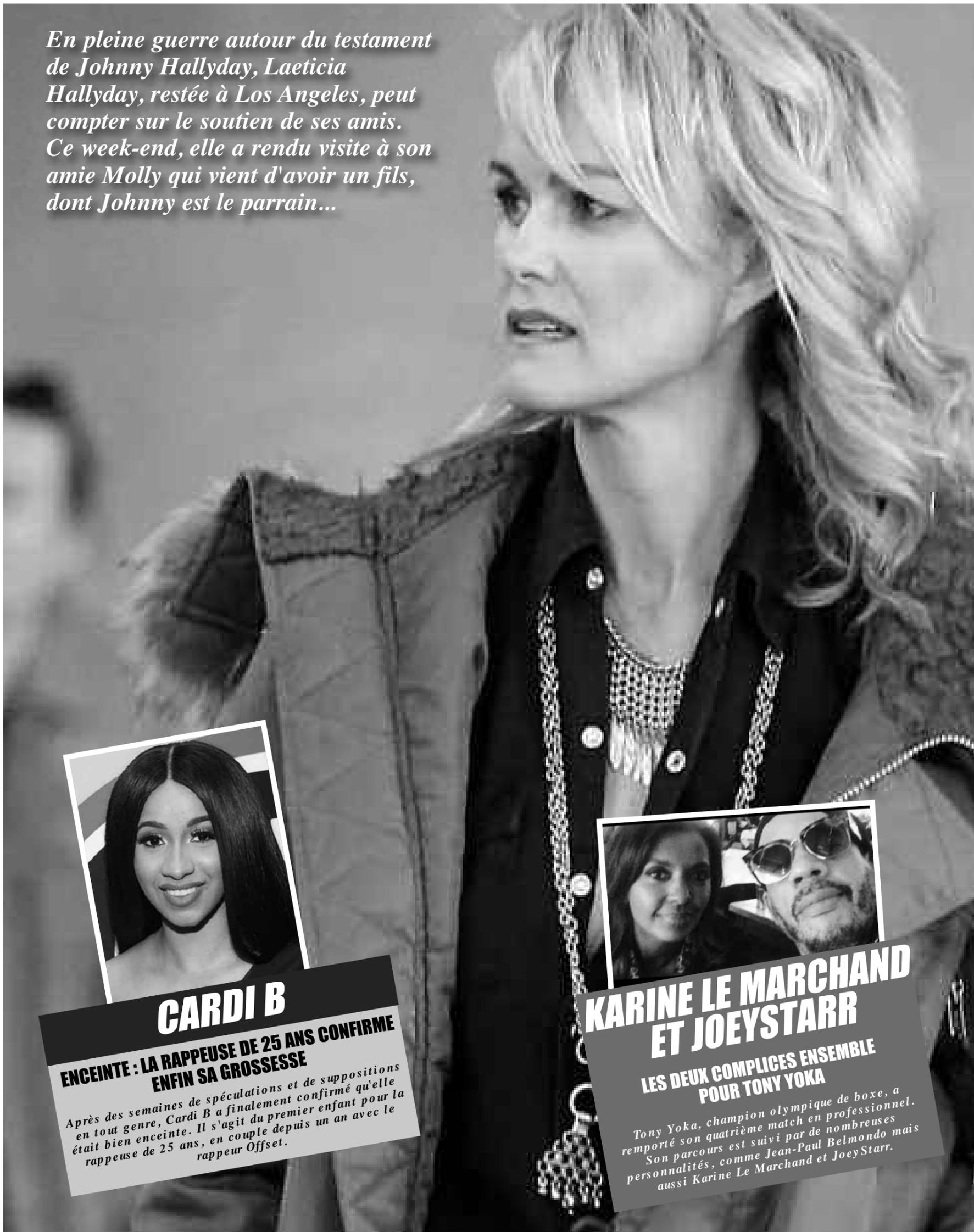
Après des semaines de spéculations et de suppositions en tout genre, Cardi B a finalement confirmé qu'elle était bien enceinte. Il s'agit du premier enfant pour la rappeuse de 25 ans, en couple depuis un an avec le rappeur Offset.



KARINE LE MARCHAND ET JOEYSTARR

LES DEUX COMPLICES ENSEMBLE POUR TONY YOKA

Tony Yoka, champion olympique de boxe, a remporté son quatrième match en professionnel. Son parcours est suivi par de nombreuses personnalités, comme Jean-Paul Belmondo mais aussi Karine Le Marchand et Joey Starr.



Fajr	05h56
Dohr	13h02
Asr	16h07
Maghreb	18h39
Icha	19h59

DÉMOGRAPHIE

NOUS SOMMES 42 MILLIONS D'ALGÉRIENS

Le nombre d'habitants en Algérie est de plus de 42.400.000 habitants selon les récentes statistiques fournies par le Directeur de la population au ministère de la Santé, Ameur Ouali.

Ce chiffre est en «hausse», a-t-il précisé, soulignant que « cette augmentation est imputée à une combinaison de la hausse des naissances et d'une diminution du nombre des décès en Algérie ». Le nombre de décès en Algérie est estimé à 4,5 pour 1000 habitants tandis que le nombre de décès des nouveau-nés est estimé à 185 000 en 2017. Concernant le taux de natalité, Ameur Ouali a estimé que l'Algérie passe de 600 000 naissances par an dans les années 2000 à plus d'un (1) million de naissances en 2017. Cependant, affirme-t-il, le nombre de naissances a légèrement baissé par rapport à 2016.



L'Algérien vit en moyenne 77,5 ans

L'espérance de vie progresse en Algérie. L'espérance de vie chez l'homme est de 77,5, tandis la femme est de plus de 78 ans, soit une augmentation de 0,5 ans chaque année. L'augmentation de l'espérance de vie est due à l'amélioration des conditions de vie en Algérie ces dernières années. "Plus le nombre de décès est en

baisse plus l'espérance de vie augmente", a-t-il conclu.

Le nombre de mariages en chute libre en 2017

Les données démographiques récentes montrent que le nombre de mariages en Algérie a diminué l'année dernière et continue de baisser en 2018, alors que le nombre de divorces augmente d'année en année. C'est en gros, ce que révèle, ce lundi 09 avril 2018, le

Directeur de la population auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. M Ouali a indiqué que le nombre de mariages régresse en Algérie ces dernières années, alors que les divorces s'envolent ! Le nombre de mariages a atteint 160 000 cas en 2017 contre 163 000 en 2016, soit une baisse de 3000 mariages par an, a indiqué ce directeur. Le nombre de mariages a diminué en 2017 et en 2018, contrairement les divorces augmentent sans cesse ces dernières années, a-t-il indiqué, sans pour autant donner un chiffre exact. M Ouali indique aussi que le nombre de mariages devrait régresser ces prochaines années contrairement en 2000, où il a connu un chiffre record. Cette tendance à la baisse explique, l'intervenant, dépend des générations qui arrivent sur le marché du mariage, et surtout de la baisse des naissances en Algérie.

TLEMCEN ET BECHAR PLUS DE 180 KG DE KIF TRAITÉ SAISIS

Quatre narcotrafiquants ont été interceptés avant-hier à Tlemcen et Bechar par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi 184 kg de kif traité, a indiqué hier lundi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont intercepté le 8 avril 2018, quatre narcotrafiquants et saisi 184 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2e Région militaire) et Bechar (3e RM)", précise la même source.

Par ailleurs, à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), des détachements de l'ANP "ont saisi un camion, trois motos, dix tonnes de ciments, une tonne de denrées alimentaires et divers outils d'arpillage", alors que d'autres détachements "ont saisi à Ouargla et El Oued (4e RM) 7.199 unités de différentes boissons".

Par ailleurs, "treize immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Tlemcen", rapporte également le communiqué.

VISAS FRANÇAIS TLS ÉMET UNE NOTE IMPORTANTE CONCERNANT LES FRAIS

TLS Contact a publié un communiqué dans lequel l'opérateur dément l'augmentation des frais de service pour le visa français. "Contrairement à ce qui a été mentionné sur les réseaux sociaux, TLS contact confirme que pour sa part les frais de service pour la France n'ont pas été augmentés et s'élèvent actuellement à 3600 DZD" pouvait-on lire. TLS contact a aussi émis une information importante concernant le pré-paiement. "TLS contact vous informe que vous avez la possibilité d'effectuer le pré-paiement des frais de service au niveau des bureaux de poste des wilayas suivantes pour le moment : Oran, Annaba et Constantine. Le déploiement sur de nouvelles wilayas se fera progressivement et cela quotidiennement. Nous vous tiendrons informés. Lors du pré-paiement au niveau des bureaux de poste des wilayas précitées, vous recevrez une confirmation de rendez-vous dans les 48h qui suivent"

L'ALLEMAGNE VEUT RETIRER LES PASSEPORTS AUX DJIHADISTES

DES ALGÉRIENS DANS LE COLLIMATEUR ?

Le ministère de l'Intérieur allemand a annoncé hier qu'il comptait déposer un projet de loi devant entrer urgemment en vigueur afin de retirer le passeport national aux djihadistes ayant une double nationalité.

Le secrétaire d'État du ministère allemand de l'Intérieur, Stephan Mayer, a déclaré dans une interview accordée à

Westen, paru ce lundi, que l'Allemagne retirerait le passeport allemand aux djihadistes si ces derniers possèdent une autre nationalité.

Selon M. Mayer, il s'agit d'un «objectif urgent» et un projet de loi sera déposé en ce sens «au cours de la première année du gouvernement». En outre, le ministre allemand de l'Intérieur, Horst Seehofer, a

l'intention d'ajouter à la liste des «pays d'origine sûre» le Maroc, la Tunisie, l'Algérie, l'Arménie et la Géorgie afin de traiter les demandes d'asile de leurs ressortissants plus rapidement.

Une liste contestée par plusieurs organisations internationales à caractère humanitaire, faut-il le souligner. L'Algérie est un cas de figure

flagrant où l'on dénombre aucun cas de djihadiste algérien d'origine allemande ayant rejoint l'Organisation internationale terroriste, l'Etat Islamique appelé aussi Daech. Mieux, aucun ressortissant allemand d'origine algérienne n'est impliqué dans le terrorisme ou radicalisme, pourtant l'Algérie a été ajoutée à cette liste.

SÉLECTION NATIONALE DU JAPON

VAHID HALILHODZIC REMERCIÉ

La Fédération japonaise de football (JFA) a annoncé hier à deux mois du Mondial en Russie le limogeage du sélectionneur de l'équipe nationale, le Franco-Bosnien Vahid Halilhodzic, et son remplacement par le Japonais Akira Nishino, un entraîneur expérimenté en championnat (J-League), selon

l'AFP. Nommé en mars 2015, l'entraîneur de 65 ans avait mené l'an dernier les "Samourais bleus" vers la qualification pour leur sixième Coupe du monde d'affilée, mais les derniers résultats, en matches de préparation, ont été décevants (nul 1-1 contre le Mali, défaite 1-2 face à l'Ukraine). "Coach Vahid" avait

alors été ébréché par les médias : "Pas de progrès, pas d'espoirs, nombreuses inquiétudes pour la Coupe du Monde", titrait Sports Nippon, selon la même source. A rappeler que le Japon a hérité d'un groupe difficile au Mondial-2018 avec la Colombie, le Sénégal et la Pologne.

